



La revue des marchés publics



N° 4478 - Mardi 01 septembre 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 12

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 20
- *Marchés de travaux* P.
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 23
- *Marchés de travaux* P. 24
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 47

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT

Demande de prix N°2026-020/MGDP/SG/SND/DG/PRM du 20/07/2026 pour l'acquisition d'une boulangerie mobile au profit du Centre de Formation et de Production de Samendeni ; Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4457 du 03/08/2026 ;

Financement : Budget du SND, Exercice 2026 ; Date de dépouillement : 12/08/2026

Date de délibération : 20/08/2026 – Nombre de plis reçus : six (06)

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observations
Lot unique : Acquisition d'une boulangerie mobile au profit du Centre de Formation et de Production de Samendeni					
PLATINUM	-----	-----	44 555 667	44 555 667	Non conforme : pour n'avoir pas proposé de prospectus du container 40 pieds HC ou pour absence de proposition d'aménagement du container (aménagement boulangerie).
CARMEL GROUPE	-----	-----	45 417 929	45 417 929	Non conforme : pour n'avoir pas proposé de prospectus du container 40 pieds HC ou pour absence de proposition d'aménagement du container (aménagement boulangerie).
SODIKAD	-----	-----	38 999 000	38 999 000	Non conforme : pour n'avoir pas proposé de prospectus du container 40 pieds HC ou pour absence de proposition d'aménagement du container (aménagement boulangerie).
JOSI TELLA SERVICE	-----	-----	41 600 983	41 600 983	Conforme
BAKAM SERVICE	31 200 000	31 200 000	-----	-----	Non conforme : pour n'avoir pas proposé de prospectus du container 40 pieds HC ou pour absence de proposition d'aménagement du container (aménagement boulangerie).
FOSTRA	-----	-----	35 470 021	35 470 021	Conforme : Anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 36 845 472 mais est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 35 003 198 .
ATTRIBUTAIRE	FOSTRA pour un montant en TTC de trente-cinq millions quatre cent soixante-dix mille vingt un (35 470 021) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance en date du 19 août 2026 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution de FOSTRA sera fixée à trente-cinq (35%) pourcent du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.				

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Rectificatif au lot 1 portant sur le montant de l'attribution de la demande de prix à commandes N°2026-060/MEF/SG/DMP du 04/06/2026 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit du SP-ITIE.

Références de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4417 du lundi 08/06/2026

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Date de dépouillement : 17/06/2026 ; Date de délibération : 17/06/2026 ; Nombre de plis reçus : sept (07)

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
LOT 1 : Fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salle à Ouagadougou au profit du SP-ITIE.									
Moyenne pondéré TTC : 19 015 110 Seuil minimum TTC : 16 162 844 seuil de tolérance TTC : 15 354 701									
MEL SERVICE	----	----	----	----	14 619 825	19 493 100	14 619 825	19 493 100	Conforme
EZAF	12 652 875	16 870 500	----	----	----	----	----	----	Non conforme pour avoir visée dans sa lettre de soumission la clause 14 au lieu de la clause 15 des instructions aux Candidats prévue dans le DAO.
SYD NABAM SERVICES	13 162 500	17 550 000	13 162 500	17 550 000	----	----	14 478 750	19 305 000	Conforme
PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	11 947 500	13 195 125	11 947 500	15 930 000	----	----	13 142 250	17 523 000	Conforme (erreur de calcul corrigée sur le montant maximum)
HARMONIE SERVICE HA. RE. CA	----	----	----	----	14 478 750	19 305 000	----	----	Non conforme pour avoir visée dans sa lettre de soumission la clause 14 au lieu de la clause 15 des instructions aux Candidats prévue dans le DAO.
LE ROYAUME	----	----	----	----	12 622 500	16 830 000	12 622 500	16 830 000	Conforme
LA PAILLOTE	12 825 000	17 100 000	----	----	----	----	----	----	Non conforme pour avoir visée dans sa lettre de soumission la clause 14 au lieu de la clause 15 des instructions aux Candidats prévue dans le DAO.
LOT 2 : Fourniture de pause-café renforcée et location de salles à Ziniaré, Bobo Dioulasso, Manga, Koudougou Tenkodogo, Banfora, Gaoua, Fada, Mogtédou, Houndé, Boromo, Sabcé, Zorgho, Kaya, Dédougou, Gogo, Zabré, Ouahigouya au profit de SP-ITIE.									
Moyenne pondéré TTC : 14 805 680 Seuil minimum TTC : 12 584 828 seuil de tolérance TTC : 11 955 587									
SYD NABAM SERVICES	9 020 000	12 110 000	9 020 000	12 110 000	----	----	----	----	Conforme
LA PAILLOTE	10 032 500	13 516 000	----	----	----	----	----	----	Non conforme pour avoir visée dans sa lettre de soumission la clause 14 au lieu de la clause 15 des instructions aux Candidats prévue dans le DAO.
ATTRIBUTAIRES :	LOT 1 : LE ROYAUME pour un montant minimum TTC de douze millions six cent vingt-deux mille cinq cent (12 622 500) francs CFA et un montant maximum TTC de dix-neuf millions quatre cent quarante-huit mille (19 448 000) francs CFA après une augmentation faisant passer la quantité maximum de l'item 1 de 4500 à 5200 et l'item 2 de 4500 à 5200 correspondant à une variation de 14,14% du montant maximum avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commandes et une garantie de bonne exécution de 35%. LOT 2 : SYD NABAM SERVICES pour un montant minimum HTVA de neuf millions vingt mille (9 020 000) francs CFA et un montant maximum HTVA de treize millions six cent vingt-cinq mille (13 625 000) francs CFA, après une augmentation des quantités maximum pour KOUDOUGOU à l'item 1 (de 2000 à 3010) entrainant une variation de 12,51% du montant maximum avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commandes et une garantie de bonne exécution de 35%.								

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Manifestation d'intérêt N°2026-03 pour la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs et prestataires au profit du CHUP-CDG pour l'année 2026 ; Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4466 du vendredi 14 août 2026

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 24 août 2026

Nombre de plis reçus : 24 ; Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2026

Numéro de lot	Domaines	Représentant légal	Téléphone	Numéro IFU	Registre de commerce et de crédit mobilier	Observations
I) Fournitures et équipements						
Lot 1 : Achat de produits pharmaceutiques spécifiques						
1	PHARMACIE ZONE I SARL	Dr DIABRI / BELEM Safiata	25481513	00100751S	BF OUA 2018 A0918	RETENU

2	MEDICARE SA	LOMPO Clémentine E. B.	25661098	00043488K	BF OUA 2014 M6004	RETENU
3	MEDITEK. SARL	NIKIEMA Désiré	25367595	00010131S	BF OUA 2007 B 291	RETENU
Lot 2 : Achat de papier pour imprimante thermique						
4	REL SERVICES	ILBOUDO Ousmane	71 48 50 47	00100751S	BF OUA 2018 A0918	RETENU
5	NAFA DISTRIBUTION	COMPAORE Abdoulaye	51237465	00052695H	BF OUA 2014 A0244	RETENU
6	FATOUMA BUREAUTIQUE SERVICES	OUEDRAOGO Fatoumata	70 24 15 81	00232145P	BF OUA 01 2024 A10 05842	RETENU
7	ETS KABORE HAMIDOU ET FILS	KABORE Hamidou	78 80 66 68	00084028V	BF OUGA 2016 A 8210	RETENU
8	PROFESSIONAL ACT	ILBOUDO / CONGO W. Milika	78 22 92 00	00119673U	BF OUGA 01 2023 M03697	RETENU
9	SUCCESS GATES MULTISERVICES	ILBOUDO / CONGO W. Milika	70 47 07 49	00114287A	BF OUGA 01 2023 M03020	RETENU
10	ETABLISSEMENT BELEM MANEGTABA ET FRERES	BELEM Moussa	70 17 46 69	00148223S	BF OHG 2020 A662	RETENU
11	ABUREL CENTER	TRAORE Maïmouna	60 36 73 93	00315225G	BF OUA 01 2026 B13 10663	RETENU
12	GROUPE RELWENDE MS SARL	OUEDRAOGO Ousmane	70733976	00151384C	BF OUA 2021 B0857	RETENU
13	EKMAF SARL	KOURAOGO Issa	57 47 99 99	00119360M	BF OUA 2019 B 3161	RETENU
14	SOCIETE GENERAL DES TRAVAUX MODERNES ET DEVIS D'AFRIQUE (SOGMAF)	SAWADOGO Zalissa	70247526	00202786K	BF OUA 01 2023 B12	RETENU
15	RAPID'AS SERVICES	TONDE Jean Paul	70 27 87 29	00040959F	BF OUA 2012 A3535	RETENU
16	CELIA ALL SERVICES AND INVESTISION	SAWADOGO Zalissa	72 00 08 56	00202830R	BF OUA 01 2023 B12 06078	RETENU
17	GROUPE-BILA VISION SARL	OUBDA Judith	76 94 82 47	00150188C	BF OUA 2021 B 0033	RETENU
18	J.P TRADING SARL	YAMEOGO Raymond R.	76302723	00121395E	BF OUA 2019 B 4559	RETENU
19	J.P MULTI SERVICES	OUBDA Jean Paul	70302723	00057504U	BF OUA 2014 A 3708	RETENU
Lot 2 : Achat de papier pour imprimante thermique						
20	DESIGN CONSTRUCTION BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (DCBTP)	CONGO W. Judicaël	78760102	00006714C	BF OUA 2006 A 2044	RETENU
21	MERCYFUL SERVICES SARL	TRAORE Maël Ibrahim	66191446	00184923T	BF OUA 01 2022 A10 8939	RETENU
22	HEHIOS TOP PARTNER	SAWADOGO Danniell	66249195	00264765D	BF OUA 01 2025 B12 04083	RETENU
23	AXEL SARL	OUEDRAOGO Boureima	70449598	000140501X	BF OUA 01 2020 B12 06477	RETENU
24	AFRIK LONNYA	MALO Tonwi Julien	70202282	00047298G	BF OUA 01 2023 M 12862	RETENU
25	SOCIETE GENERAL DES TRAVAUX MODERNES ET DEVIS D'AFRIQUE (SOGMAF)	SAWADOGO Zalissa	70302723	00202786K	BF OUA 01 2023 B12	RETENU
26	RAPID'AS SERVICES	TONDE Jean Paul	70475990	00040959F	BF OUA 2012 A3535	RETENU
27	CELIA ALL SERVICES AND INVESTISION	SAWADOGO Zalissa	70302723	00202830R	BF OUA 01 2023 B12 06078	RETENU
28	GROUPE-BILA VISION SARL	OUBDA Judith	78302723	00150188C	BF OUA 2021 B 0033	RETENU
29	J.P TRADING SARL	YAMEOGO Raymond R.	76302723	00121395E	BF OUA 2019 B 4559	RETENU
30	J.P MULTI SERVICES	OUBDA Jean Paul	70302723	00057504U	BF OUA 2014 A 3708	RETENU
OFFRES DE SERVICES						
II) Prestation de services						
Entretien et maintenance de barrière automatique						
1	AFRICA'S PROTECT EQUIPMENT (APE) SARL	SANA Issa	70200412	00126206J	BF KPL 2019 B 129	RETENU
2	DANOMA ENERGY SYSTEMS	BILGO Gaetan Juste	66742919	00319589U	BF OUA 01 2026 B13 13172	RETENU
3	INTEGRATEUR DE SOLUTIONS TECHNIQUES (IS-TECH)	KONE S. Benjamin	70111527	00187751H	BF OUA 01 2022 A10 10925	RETENU

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Manifestation d'intérêt n°2026-01/CNAMU/DG/ DMP du 29/05/2026 pour le recrutement de consultants pour assurer les prestations suivantes :
Lot 1 : Réalisation d'une étude relative à l'élaboration d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle.

Lot 2 : Réalisation d'une étude relative à l'élaboration du plan de communication et de marketing social 2027-2028 au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle.

Lot 3 : Réalisation d'une étude relative à l'élaboration du plan de continuité des activités au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle.

Financement : Budget CNAMU, Gestion 2026

Référence de la publication dans la revue des marchés publics : N° 4418 - Mardi 09 juin 2026

Date de délibération : 07/08/2026

Référence de la convocation de la CAM : L/N°2026-103/CNAMU/DG/ DMP du 17/06/2026

Nombre de propositions reçues : 37 Montant prévisionnel : Lot 1 : 18 900 000 CFA TTC Lot 2 : 10 000 000 CFA TTC Lot 3 : 15 000 000 CFA TTC			
--	--	--	--

N°D.	Consultants	Nombre de références similaires jugées pertinentes, conformes	Qualification et rang
Lot 1 : Réalisation d'une étude relative à l'élaboration d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle			
01	ASCEN DIA Consulting	00	Non classé
02	Groupelement EXPERCO/CSF	00	Non qualifié
03	CIICF	00	Non classé
04	Groupelement NEXT'S-DEFENSY	00	Non classé
05	IMCG	01	Qualifié et classé 3 ^{ème} ex
06	POLARIS Service Technologie	00	Non classé
07	Groupelement MAC/RESILIENCE Sarl	00	Non classé
08	A2SYS Consulting	01	Qualifié et classé 3 ^{ème} ex
09	FUSION-IT	02	Qualifié et classé 2 ^{ème}
10	Cabinet Arnaud et Associés	01	Qualifié et classé 3 ^{ème} ex
11	Groupelement LOGO Service-Experts-DEV	01	Qualifié et classé 3 ^{ème} ex
12	Groupelement MERRADIS Burkina/Intervalle Technologie	00	Non classé
13	IT Intégration	03	Qualifié et classé 1 ^{er}
14	DORIANE IS	00	Non classé

Retenus pour la suite de la procédure (Lot 1) : IT Intégration, FUSION-IT, Groupelement LOGO Service-Experts-DEV, Cabinet Arnaud et Associés, A2SYS Consulting et IMCG.

Lot 2 : Réalisation d'une étude relative à l'élaboration du plan de communication et de marketing social 2027-2028 au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle			
01	VIA – 4C	06	Classé 1 ^{er}
02	Leader Consulting Sarl	02	Classé 4 ^{ème}
03	KENAYA Impact	00	Non classé
04	Groupelement TCG/I-COM	01	Classé 5 ^{ème}
05	IMCG	05	Classé 2 ^{ème}
06	CITE COM	04	Classé 3 ^{ème}
07	Groupelement LOGO Service-Experts-DEV	00	Non classé

Retenus pour la suite de la procédure (Lot 2) : VIA-4C, IMCG et CITE COM.

Lot 3 : Réalisation d'une étude relative à l'élaboration du plan de continuité des activités au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle			
01	EPG	02	Classé 4 ^{ème} ex
02	CCD Sarl	00	Non classé
03	BECFD Sarl	00	Non classé
04	KENAYA Impact	00	Non classé
05	Groupelement TCG-GRA Consulting	02	Classé 4 ^{ème} ex
06	Cabinet ACI/DSA	03	Classé 1 ^{er} ex
07	Groupelement NEXT'S-DEFENSY	00	Non classé
08	FIDALLI Burkina	03	Classé 1 ^{er} ex
09	POLARIS Service Technologie	00	Non classé
10	Groupelement BERGES Consulting- SEGRIM Conseil Sarl	01	Classé 6 ^{ème} ex
11	MAC BF/MAC Niger	01	Classé 6 ^{ème} ex
12	A2SYS Consulting	00	Non classé
13	Cabinet Arnaud et Associés	3	Classé 1 ^{er} ex
14	Groupelement LOGO Service-Experts-DEV	00	Non classé
15	Groupelement MERRADIS Burkina/Intervalle Technologie	00	Non classé
16	Groupelement DORIANE IS- SMART SKILLS	01	Classé 6 ^{ème} ex

Retenus pour la suite de la procédure (Lot 3) : Cabinet ACI/DSA, FIDALLI Burkina et Cabinet Arnaud et Associés.

Demande de Prix N°2026-08/CNAMU/DG/DMP du 20/07/2026 pour l'acquisition de gadgets et d'articles publicitaires au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle. Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4455 du 30 juillet 2026
Financement : Budget CNAMU, Gestion 2026
Référence de la convocation de la CAM : lettre n°2026-119/CNAMU/DG/DMP du 31/07/2026
Nombre de plis reçus : vingt (20) – Date de délibération 10/08/2026 – Montant prévisionnel : 46 250 000F CFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement en FCFA		Variation	Montant inférieur à 50% de l'enveloppe	Montant de l'offre corrigé en FCFA		Observations	Classement BORNE A : 36 130 399 BORNE B : 48 882 305 SEUIL DE TOLERANCE : 34 323 880
		HTVA	TTC			HTVA	TTC		
	Lot unique : Acquisition de gadgets et d'articles publicitaires au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle								
1.	-PRESTATION SUD-SUD -07h 57mn	38625000	45577500	-	-	38625000	45577500	Conforme	7 ^{ème}
2.	-HYPPOL SERVICE -08h17mn	28094000	33150920	-	-	28094000	33150920	Conforme	Offre anormalement basse
3.	-BCS SARL	29225000	34485500	-	-	29225000	34485500	Conforme	1 ^{er}

	-08h18mn								
4.	-UNIVERS ADAMANTIN -08h20mn	27875000	-	-	-	27875000	32892500	Conforme	Offre anormalement basse
5.	-COMPACT SERVICES -08h22mn	38980000	-	-	-	38980000	45996400	Conforme	8ème
6.	-IMEDIA SARL -08h35mn	31500000	37170000	-	-	31500000	37170000	Conforme	5ème
7.	-LEVEL UP GES COM -08H36MN	-	-	-	-	-	-	Objet non en lien avec la présente demande de prix (consultation de consultants déposées par erreur)	Non classé
8.	-I2AL -08h 36mn	-	-	-	-	-	-	Objet non en lien avec la présente demande de prix (consultation de consultants déposées par erreur)	Non classé
9.	-SIDABO VISION PRO 80 -08h 38mn		34942750	-	-	29612500	34942750	Conforme	3ème
10.	-PHILS MEDIA SERVICES -08h 39mn		34810000	-	-	29500000	34810000	Conforme	2ème
11.	-DECCOM BURKINA -08h 40mn	27400000	32332000	-	-	27400000	32332000	Conforme	Offre anormalement basse
12.	-ECB SARL -08h 41mn	29145000		-	-			-Non-respect du formulaire du code d'éthique et de déontologie ; -Le récépissé de la déclaration d'existence délivré par le CSC n'a pas été fourni ; -Aucun échantillon ni prospectus n'a été fourni Non conforme	Non classé
13.	-DEFI GRAPHIC -08h 46mn	-	37937000	-	-	32150000	37937000	Conforme	6ème
14.	-LANDFIRM SARL -08h 49mn	-	-	-	-	-	-	Objet non en lien avec la présente demande de prix (consultation de consultants déposées par erreur)	Non classé
15.	-LEVEL UP GES COM -08H 50mn	-	-	-	-	-	-	Objet non en lien avec la présente demande de prix (consultation de consultants déposées par erreur)	Non classé
16.	-I2AL OFFICE -08h 55mn	-	-	-	-	-	-	Objet non en lien avec la présente demande de prix (consultation de consultants déposées par erreur)	Non classé
17.	- LANDFIRM SARL -08h 56mn	-	-	-	-	-	-	Objet non en lien avec la présente demande de prix (consultation de consultants déposées par erreur)	Non classé
18.	-ELT PUB -08h 57mn		36049000	3.27%	-	31550000	37229000	Item8 : discordance entre le montant en lettre 700 et en chiffre 500 Conforme	4ème
19.	-RLS -08h 58mn	35750000		10.21%	-	39400000	46492000	Item2 : discordance entre le montant en lettre 4500 et en chiffre 3500 Item3 : discordance entre le montant en	Le montant de l'offre après correction est supérieur à l'enveloppe prévisionnelle

								lettre 4400 et en chiffre 2000 Item7 : discordance entre le montant en lettre 3500 et en chiffre 3000 Le montant TTC de 46492000 FCFA est au-dessus de l'enveloppe budgétaire (46250000) Non conforme	Non classé
	-GLOBALE PUB -08h 59mn	29075000	-	5.42%	-	30650000	36167000	Item8 : quantité de 500 au lieu de 5000 Conforme	Offre anormalement basse

NB : les soumissionnaires : LANDFIRM SARL, LEVEL UP GES COM et I2AL OFFICE n'ont pas été retenus pour la suite de l'examen de leurs propositions pour les motifs suivants : -consultations de consultations dont les objets portent sur des formations sur la gouvernance des établissements de prévoyance sociale et sur la législation financière et comptable de la CIPRES (objets non en lien avec la présente demande de prix), par conséquent écartés.

Proposition d'attribution :	pour un montant HTVA de vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) francs CFA et un montant TTC de trente-quatre millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent (34 485 500) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours avec une augmentation des quantités de mille (1 000) unités à l'item 2 ; neuf cent cinquante (950) unités à l'item 3 et une (01) unité à l'item 4: pour un nouveau montant de trente-trois millions quatre cent cinquante mille (33 450 000) F CFA HTVA et trente-neuf millions quatre cent soixante-onze mille (39 471 000) soit une augmentation de 14.46% avec un délai d'exécution de trente (30) jours.
------------------------------------	---

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

Dossier d'Appel d'Offres National Accéléré N°2026-001/ACOMOD-B/DG/DPM DU 20 juillet 2026 pour la réalisation des travaux de construction du centre d'éducation et de formation professionnelle de Ouahigouya

- Publication de l'Avis d'AOON : Revue des marchés N° 4451 du vendredi 24 juillet 2026
 - **Nombre de plis reçus** : Onze (11) plis
 - **Financement** : Budget MFS, Exercice 2026, Prog 049, Act 04902, Activ 0490238, Chap 1802000311 Art 23 Parag 233
- **REFERENCE DE LA CONVOCAZIONE DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR L'OUVERTURE DES PLIS :**
Lettre n°2026-0749/ACOMOD-B/DG/DPM du 05 Août 2026
- **REFERENCE DE LA CONVOCAZIONE DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR LA DELIBERATION :**
Lettre N°2026-793/ACOMOD-B/DG/DPM du 21 août 2026

Lot 1 : Travaux de réhabilitation de bâtiments pour le compte du Centre de Formation Spécialisée de Ouahigouya

Soumissionnaire	Montants lus FCFA TTC	Montants corrigés FCFA TTC	Classement	Appréciation
Groupement MRJF/ EMIP CONSTRUCTION	300 026 664	300 026 664	4 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : RAS
Groupement SORIF Sarl/ENAB	280 971 183	280 971 183	2 ^{ème}	Conforme <i>Offre anormalement basse jugée tolérable au regard du seuil anormalement bas de 287 825 807 et du seuil tolérable de 273 434 517</i> Correction des erreurs : RAS
Établissement Yaknaba et Frères (EYF)	267 981 284	267 981 284	Non classé	Non Conforme <i>Offre anormalement basse au regard du seuil anormalement bas de 287 825 807 et du seuil tolérable de 273 434 517</i> Correction des erreurs : RAS
Groupement AXEL/AFRIK Lonnya SA	297 877 206	-	Non classé	Non Conforme Un marché similaire fourni conforme 5 dernières années au lieu de deux requis dans le DAO ; Chiffre d'Affaires annuel moyen des trois dernières années du chef de file : 437 526 734 (79,55%) HTVA inférieur à 440 000 000 HTVA (80%) requis
TOP-BATI SARL	298 523 195	298 523 195	3 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : RAS
PACO BTP	275 367 090	275 514 354	1 ^{er}	Conforme <i>Offre anormalement basse jugée tolérable au regard du seuil anormalement bas de 287 825 807 et du seuil tolérable de 273 434 517</i> Correction des erreurs : PAILLOTE (BATMENT A REFECTIONNER) Béton - Béton armé Erreur de sommation : sous total non pris en compte
Groupement SAOH BTP/NYI MULTI SERVICES	287 250 889	-	Non classé	Non Conforme Un marché similaire fourni conforme au cours des 5 dernières années au lieu de deux requis dans le DAO
Attributaire	Partenariat Construction (PACO) BTP pour un montant de deux cent trente-trois millions trois cent soixante et un mille neuf cent quarante et un (233 361 941) francs CFA HTVA , soit deux cent soixante-quinze millions trois cent soixante-sept mille quatre-vingt-dix (275 367 090) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois			

Lot 2 : Travaux d'achèvement de bâtiments pour le compte du Centre de Formation Spécialisée de Ouahigouya				
Soumissionnaire	Montants lus FCFA TTC	Montants corrigés FCFA TTC	Classement	Appréciation
Groupement MRJF/ EMIP CONSTRUCTION	550 089 636	550 089 636	1 ^{er}	Conforme Correction des erreurs : RAS
Entreprise Nouvelle Génération (ENG) Sarl	672 640 110	672 922 422	2 ^{ème}	Conforme Correction des erreurs : MACONNERIE ENDUIT Item 3.1: erreur de quantité (1,33 au lieu de 15 requis) ACHEVER PLOMBERIE SANITAIRE Item 6.7: Erreur de quantité (2 au lieu de 8 requis)
Établissement Yaknaba et Frères (EYF)	524 322 783	524 322 783	Non classé	Non Conforme <i>Offre anormalement basse au regard du seuil anormalement bas de 554 896 678 et du seuil tolérable de 527 151 844</i> Correction des erreurs : RAS
Groupement JAKO/GAT	557 774 707	-	Non classé	Non Conforme Chiffre d'Affaires annuel moyen depuis la création de l'entreprise (2024, 2025) du chef de file : 389 377 125 (38,94%) HTVA inférieur à 80% soit 800 000 000 HTVA requis
Groupement SAOH BTP/NYI MULTI SERVICES	684 756 063	-	Non classé	Non Conforme Un marché similaire fourni conforme au cours des 5 dernières années au lieu de deux requis dans le DAO
Attributaire :	Groupement MRJF/ EMIP CONSTRUCTION pour un montant de quatre cent soixante-six millions cent soixante-dix-sept mille six cent cinquante-huit (466 177 658) francs CFA HTVA, soit cinq cent cinquante millions quatre-vingt-neuf mille six cent trente-six (550 089 636) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois			
Lot 3 : Travaux d'Électricité - Climatisation – Téléphone - Réseau informatique - Détection-incendie du Centre de Formation Spécialisée de Ouahigouya				
Soumissionnaire	Montants lus FCFA TTC	Montants corrigés FCFA TTC	Classement	Appréciation
Groupement TC SOLUTION/STGE SARL	344 624 664	-	Non classé	Non Conforme Un marché similaire fourni d'une valeur minimum de 150 000 000 francs CFA au lieu de deux requis dans le DAO
ACIFEB SARL	332 872 961	332 872 961	1 ^{er}	Conforme Correction des erreurs : RAS
Attributaire :	ACIFEB SARL : pour un montant de deux cent quatre-vingt-deux millions quatre-vingt-quinze mille sept cent trente (282 095 730) francs CFA HTVA, soit trois cent trente-deux millions huit cent soixante-douze mille neuf cent soixante et un (332 872 961) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.			

BURKINA SUUDU BAWDE					
Demande de Propositions allégée n°2026-012/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP relative au recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration de la carte des formations par apprentissage en milieu de travail au profit de BURKINA SUUDU BAWDE.					
Nom du projet : Elaboration de la carte des formations par apprentissage en milieu de travail.					
Date d'envoi des lettres d'invitation : 23 juin 2026 ;					
Date d'ouverture des propositions techniques : 01 juillet 2026.					
Date d'ouverture des propositions financières : 06 août 2026					
Nom des Candidat	Budget prévisionnel : 28 181 000 F CFA TTC Source : BUDGET PARC /BSB.				
	Scores techniques minimum requis : 70 points				
	Note technique	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés en francs CFA TTC	RANG	Observations
HORIZON PERFORMANCES	84,5/100	28 000 000	28 000 000	1 ^{er}	RAS
Proposition d'attribution	HORIZON PERFORMANCES est retenue pour l'élaboration de la carte des formations par apprentissage en milieu de travail au profit de BURKINA SUUDU BAWDE pour un montant TTC de vingt-huit millions (28 000 000) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Le cabinet sera invité pour une séance de négociation de contrat				

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES							
Appel d'Offres Ouvert National		N°2026-33F/MARAH/SG/DMP portant acquisition de géotextile non tissé au profit du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles (PDI-CVA)					
Financement		Prêt-LLF/BID N°BFA-1033 du 29 mars 2023					
Publication de l'Avis		Revue des marchés publics ; Quotidien des marchés N°4361-4362 du Vendredi 20 au lundi 23 mars 2026					
Date de dépouillement		20 avril 2026					
Date de délibération		29 avril 2026					
Lettre de convocation		Lettres N°2026-0172/MAERAH/SG/DMP du 24 avril 2026					
Nombre de lot		Deux (03)					
Nombre de plis		Lot 1 : 10 ; Lot 2 : 10 et Lot 3 : 10					
Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement			Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	HTVA	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC		
Lot 1 : Acquisition de 190 000 m² de géotextile non tissé au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA)							
NB : ajustement des quantités + 28 500 m² de géotextiles, correspondant à 15% d'augmentation des quantités							
Général Fonction du Burkina (GFB) SARL	-	-	269 040 000	262 200 000	309 396 000	Conforme	2 ^{ème}
SGE SARL	-	231 800 000	282492 000	266 570 000	314 552 600	Conforme	3 ^{ème}

Groupement OSMOSE GEOTEX / SGC2T	256 870 000	-	-	295 400 500	348 572 590	Conforme	5 ^{ème}
Groupement SDPS SARL / PANAP Burkina SARL	254 080 000	-	-	292 192 000	344 786 560	Conforme	4 ^{ème}
Groupement COGEA INTERNATIONAL SA / SIEGE SARL	-	-	134 520 000	Non évalué		Non Conforme Absence de fermeté de l'offre à l'ensemble des items des caractéristiques techniques ; l'offre ne précise pas l'épaisseur, la résistance à la rupture, la résistance au déchirement et la résistance à l'éclatement des tissus géotextiles proposés.	-
Groupement ADBUTRAD / SAOH-BTP	-	-	214 996 000	-	-	Non Conforme - Offre non exhaustive : l'accord de groupement n'est pas fourni dans offre ; non conforme à l'évaluation préliminaire pour absence d'accord de groupement. - Absence de fermeté à l'ensemble des items des caractéristiques techniques. L'offre ne précise pas l'épaisseur, la résistance à la rupture, la résistance au déchirement et la résistance à l'éclatement des tissus géotextiles proposés.	-
COMOB SARL	-	224 200 000	264 556 000	257 830 000	304 239 400	Conforme	1 ^{er}
SUD SARL	-	274 312 500	-	315 459 375	372 242 063	Conforme	6 ^{ème}
SEAI SARL	-	286 300 000	-	329 245 000	388 509 100	Conforme	7 ^{ème}
Groupement GTI / ENF	190 000 000	-	224 200 000	-	-	Non Conforme Garantie de soumission : la garantie de soumission fournie est délivrée la société de microfinance dénommé FINEC Burkina SA alors que l'article 19.1 des instructions aux soumissionnaires dispose que les garanties et les lignes de crédits délivrées par les institutions de microfinances ne sont pas admises.	-
LOT 2 : Acquisition de 190 000 m² de géotextile non tissé au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA) NB : ajustement des quantités + 28 500 m² de géotextiles, correspondant à 15% d'augmentation des quantités							
Groupement SAFCOM / COGEA International SA		130 340 000	135 801 200	149 891 000	176 871 380	Conforme	1 ^{er}
Général Fonction du Burkina (GFB) SARL			269 040 000	262 200 000	309 396 000	Conforme	2 ^{ème}
SGE SARL		231 800 000	282 492 000	266 570 000	314 552 600	Conforme	4 ^{ème}
Groupement OSMOSE GEOTEX / SGC2T	256 870 000			295 400 500	348 572 590	Conforme	6 ^{ème}
Groupement SDPS SARL / PANAP Burkina SARL	254 080 000			292 192 000	344 786 560	Conforme	5 ^{ème}
Groupement ADBUTRAD / SAOH-BTP			214 996 000	Non évalué		Non Conforme - Offre non exhaustive : l'accord de groupement n'est pas fourni dans offre ; non conforme à l'évaluation préliminaire pour absence d'accord de groupement. - Absence de fermeté à l'ensemble des items des caractéristiques techniques. L'offre ne précise pas l'épaisseur, la résistance à la rupture, la résistance au déchirement et la résistance à l'éclatement des tissus géotextiles proposés.	
COMOB SARL		229 900 000	271 282 000	264 385 000	311 974 300	Conforme	3 ^{ème}
SUD SARL		269 325 000		310 436 250	366 314 775	Conforme	7 ^{ème}
SEAI SARL		286 300 000		329 245 000	388 509 100	Conforme	8 ^{ème}
Groupement GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL / ENF		180 500 000	212 990 000	Non évalué	#VALEUR!	Non Conforme Garantie de soumission : la garantie de soumission fournie est délivrée la société de microfinance dénommé FINEC Burkina SA alors que l'article 19.1 des instructions aux soumissionnaires dispose que les garanties et les lignes de crédits délivrées par les institutions de microfinances ne sont pas admises.	
LOT 3 : Acquisition de 107 374 m² de géotextile non tissé au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA) NB : ajustement des quantités + 16 106 m² de géotextiles, correspondant à 15% d'augmentation des quantités							

Général Fonction du Burkina (GFB) SARL			225 629 605	218 591 730	257 938 241	Conforme	7 ^{ème}
SGE SARL		130 996 280	159 885 610	150 505 518	177 596 511	Conforme	1 ^{er}
Groupelement OSMOSE GEOTEX / SGC2T	145 491 500			167 265 964	197 373 838	Conforme	4 ^{ème}
Groupelement SDPS SARL / PANAP Burkina SARL	144 022 168			165 560 128	195 360 951	Conforme	3 ^{ème}
Groupelement COGEA INTERNATIONAL SA / SIEGE SARL			76 020 792			Non Conforme Absence de fermeté de l'offre à l'ensemble des items des caractéristiques techniques ; l'offre ne précise pas l'épaisseur, la résistance à la rupture, la résistance au déchirement et la résistance à l'éclatement des tissus géotextiles proposés.	-
Groupelement ADBUTRAD / SAOH-BTP			117 397 162			Non Conforme - Offre non exhaustive : l'accord de groupement n'est pas fourni dans offre ; non conforme à l'évaluation préliminaire pour absence d'accord de groupement. - Absence de fermeté à l'ensemble des items des caractéristiques techniques. L'offre ne précise pas l'épaisseur, la résistance à la rupture, la résistance au déchirement et la résistance à l'éclatement des tissus géotextiles proposés.	-
COMOB SARL		133 143 760	157 109 637	151 084 018	178 279 141	Conforme	2 ^{ème}
SUD SARL		157 823 600		180 605 113	213 114 033	Conforme	5 ^{ème}
SEAI SARL		173 102 380		197 371 579	232 898 463	Conforme	6 ^{ème}
Groupelement GTI / ENF	107 374 000		126 701 320	Non évalué	#VALEUR!	Non Conforme Garantie de soumission : la garantie de soumission fournie est délivrée la société de microfinance dénommée FINEC Burkina SA alors que l'article 19.1 des instructions aux soumissionnaires dispose que les garanties et les lignes de crédits délivrées par les institutions de microfinances ne sont pas admises.	
Attributaires	Lot 1 : COMOB SARL pour un montant de deux cent cinquante-sept millions huit cent trente mille (257 830 000) francs CFA HT-HD soit un montant de trois cent quatre millions deux cent trente-neuf mille quatre cent (304 239 400) francs CFA TTC pour la livraison de 218 500 m² de géotextile non tissé avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ; Lot 2 : Groupelement SAFCOM / COGEA International SA pour un montant pour un montant de cent quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-onze mille (149 891 000) francs CFA HT-HD soit un montant de cent soixante-seize millions huit cent soixante-onze mille trois cent quatre-vingt (176 871 380) francs CFA TTC pour la livraison de 218 500 m² de géotextile non tissé avec un délai d'exécution de de soixante (60) jours ; Lot 3 : SGE SARL pour un montant de cent cinquante millions cinq cent cinq mille cinq cent dix-huit (150 505 518) francs CFA HT-HD soit un montant de cent soixante-dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent onze (177 596 511) francs CFA TTC pour la livraison de 123 480 m² de géotextile non tissé avec un délai d'exécution de de soixante (60) jours.						

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N°022/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC pour la fourniture de prestations de gardiennage et divers au profit de l'ONEA.

Financement : Budget ONEA 2026 - **Publication** : Revue des marchés publics n°4412 du 01/06/2026- **Date d'ouverture des plis** : 30/06/2026-

Nombre de plis : Cinq (05) - **Date de délibération** : 07/07/2026.

Lot 1 : Prestations de gardiennage et divers dans les centres de la Direction Régionale de Ouahigouya (Ouahigouya, Djibo, Arbinda, Gourcy, Yako, Tougan, Toma, Titao et Boussé), de la Direction Régionale de Koupéla (Koupéla, Pouytenga, Garango, Tenkodogo, Bittou, Zorgho, Boulssa Ouargaye, Fada N'Gourma, Bogandé, Pama, Diapaga, Kompienga et Gayeri) et la Direction Régionale de Kaya (Kaya, Dori, Kongoussi, Gorom-gorom et Séba)

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		Montant prévisionnel : 365 244 500 FCFA basses seuil de tolérance 5% : 291 771 387 FCFA Borne inférieur (0,85M): 307 127 776 FCFA Borne supérieur (1,15M) : 415 525 815 FCFA
	Mini TTC	Maxi TTC	Mini TTC	Maxi TTC	
ASPG	177 332 760	354 665 520	177 332 760	354 665 520	Offre conforme et classée 2 ^{ème}
GROUPEMENT BPS PROTECTION NPS ET BPS SARL	182 621902	365 243 805	182 621902	365 243 805	Offre conforme et classée 3 ^{ème}
GROUPEMENT GPS BURKINA YIDIOU	173 220 696	346 441 392	173 220 696	346 441 392	Offre conforme et classée 1 ^{ère}
ATTRIBUTAIRE	GROUPEMENT GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES DU BURKINA (GPS-BURKINA) ET YIDIOU SERVICE SARL, 03 BP 723 Ouagadougou, Tél 226 78 14 14 41, RCCM N° BF KPL 2018-B 060, IFU N°00088787 Y, pour un montant minimum de cent soixante-treize millions deux cent vingt mille six cent quatre-vingt-seize (173 220 696) francs CFA TTC et de trois cent quarante-six millions quatre cent quarante un mille trois cent quatre-vingt-douze (346 441 392) Francs CFA TTC maximum, avec un délai d'exécution de douze (12) mois pour le marché et six (06) mois par commande.				



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

HAUT-COMMISSARIAT DE BOROMO

RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-001/MATM/R-BMH/P-BL/HC-BRM/SG/CPAM DU 11/04/2026 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DIDACTIQUES ET DES CONSOMMABLES SCOLAIRES POUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES DE LA PROVINCE DES BALE **SUIVANT DECISION N°2026-L0289/ARCOP/ORD du 14/08/2026**

- Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026
- Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4419 du mercredi 10 juin 2026
- Date d'ouverture des plis : 19 juin 2026 ;
- Nombre de plis reçus : Cinq (05)
- Date de délibération : 18 août 2026 ;

LOT 1 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BANA, BAGASSI, POMPOI et YAHOU.

Offre anormalement basse : 7 011 206 ; Seuil de tolérance : 6 660 646

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Ajustement		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Rang
	HTVA	TTC	Delai Supp	Montant ajusté TTC	HTVA	TTC		
PLANETE SERVICES		7 074 700	0	-		7 688 700	CONFORME Erreur de quantité aux items 3,4,5,6 et 7. Quantité demandée 230 au lieu de 250 entraînant une erreur de calcul aux même items $230 \times 2000 = 460\ 000$ au lieu de $250 \times 2000 = 500\ 000$ Erreur de calcul à l'item 8 : $170 \times 12500 = 2\ 125\ 000$ au lieu de $1\ 275\ 000$ entraînant une variation de 08,68% du montant Montant exonéré de la TVA : 2 125 000	1 ^{er}
ECOP INTERNATIONAL	5 807 000		-	-		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 190 000	Non classé
LPZAF COMMERCE	5 914 000	6 703 120	15	7 708 588		-	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 530 000	2 ^{ème}
DECLIQ TRADING SARL		6 615 640	-	-		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 190 000	Non classé
UNIVERSAL INNOVATION	5 871 500	6 925 020	20	8 310 024		-	CONFORME Erreur de quantité à l'item 6, 230 au lieu de 130 entraînant une erreur de calcul : $230 \times 2500 = 575\ 000$ au lieu de $130 \times 2500 = 325\ 000$ entraînant une variation de 02,63% du montant	3 ^{ème}

							Montant exonéré de la TVA : 1 657 500	
<u>Attributaire</u>	PLANETE SERVICES pour un montant de sept millions soixante-quatorze mille sept cents (7 074 700) FCFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) jours et d'un délai de validité des offres de soixante-dix (70) jours							
LOT 2 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BOROMO, OURI et SIBI Offre anormalement basse : 6 198 709 ; Seuil de tolérance : 5 888 773								
Soumissionnaires	Montants lus (F. CFA)		Ajustement		Montants corrigés (F. CFA)		Observations	Rang
	H. TVA	TTC	Delai Supp	Montant ajusté TTC	H. TVA	TTC		
PLANETE SERVICES		6 120 600	0	-		6 795 600	CONFORME Erreur de calcul à l'item 8 : 150*12500 = 1 875 000 au lieu 1 200 000 entraînant une variation de 11,03% du montant Montant exonéré de la TVA : 1 875 000	1^{er}
ECOP INTERNATIONAL	5 188 000	5 919 340	20	7 103 208		-	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 125 000	2^{ème}
LPZAF COMMERCE	5 018 500	-	-	-		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 200 000	Non classé
DECLIQ TRADING SARL		5 857 320	-	-		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 050 000	Non classé
UNIVERSAL INNOVATION	5 255 500	5 938 240	20	7 125 888		-	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 462 500	3^{ème}
<u>Attributaire</u>	PLANETE SERVICES pour un montant de six millions cent vingt mille six cents (6 120 600) FCFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) jours et un délai de validité des offres de soixante (70) jours .							
LOT 3 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de FARA, POURA et PA. Offre anormalement basse : 5 986 832; Seuil de tolérance : 5 687 490								
Soumissionnaires	Montants lus (F. CFA)		Ajustement		Montants corrigés (F. CFA)		Observations	Rang
	H. TVA	TTC	Delai Supp	Montant ajusté	H. TVA	TTC		
PLANETE SERVICES		5 970 200	0			6 550 200	CONFORME Erreur de calcul à l'item 8 : 145*12500 = 1 812 500 au lieu 1 232 500 entraînant une variation de 09,71% du montant Montant exonéré de la TVA : 1 812 500	1^{er}
ECOP INTERNATIONAL	5 080 300	5 838 154	20	7 005 785		-	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 870 000	4^{ème}
LPZAF COMMERCE	5 054 500	5 716 360	15	6 573 814		-	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 377 500	2^{ème}
DECLIQ TRADING SARL		5 642 960	-	-		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 015 000	Non classé
UNIVERSAL INNOVATION	5 056 250	5 711 900	20	6 854 280		-	CONFORME Montant exonéré de la TVA : 1 413 750	3^{ème}
<u>Attributaire</u>	PLANETE SERVICES pour un montant de cinq millions neuf cent soixante-dix mille deux (5 970 200) FCFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) jours et d'un délai de validité des offres de soixante-dix (70) jours							

REGION DE LA SIRBA

Demande de Prix N°2026-002/RSRB/PGNG/CMN/SG/PRCP du 06 Juillet 2026 pour les Travaux d'électrification solaire des bâtiments de l'action sociale, la CEB et la Police au profit de la commune Manni

- **Financement** : Budget Communal (FMDL), gestion 2026
- **Référence de la Publication de l'avis** : Quotidien N° 4452 du Lundi 27 Juillet 2026
- **Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM)** : Lettre N° 2026_03 / REST /PGNG/CMN/SG / PRCP du 31 juillet 2026
- **Date de dépouillement : d'ouverture de plis** : mercredi 05 Août 2026
- **Date de délibération** : 12 Août 2026
- **Nombre de dossier payé** : lot Unique : un (01)

Lot Unique : Travaux d'électrification solaire des bâtiments de l'action sociale, la CEB et la Police au profit de la commune Manni
✓ **Montant prévisionnel (E) : 14 262 175 FCFA TTC**

✓ P : 14 227 260 F CFA TTC ✓ M = 0,6E+0,4P = 14 248 209 FCFA ✓ Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 12 110 978 FCFA sont déclarées anormalement basses et en deçà du seuil de tolérance ; ✓ Les offres en TTC supérieures à 1,15 M = 16 385 440 FCFA sont déclarées anormalement élevées ; ✓ Seuil de tolérance en TTC (5%) = 11 505 429 FCFA					
Soumissionnaires	Soumissionnaires		Soumissionnaires		Rang
	Lu HTVA	Lu TTC	Corrigé HTVA	Corrigé TTC	
SOKAGI SERVICES SARL	12 032 000	-	12 057 000	-	1 ^{er}
Attributaire	Lot unique : SOKAGI SERVICES SARL pour un montant de douze millions trente deux mille (12 032 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours				

COMMUNE RURALE DE PABRE

Demande de prix N°2026-02/CP/M/PRCP du 27/07/2026 pour la réhabilitation et la construction d'infrastructures scolaires.

Financement : Fonds propres ; gestion 2026

Publication : N° 4458 du mardi 04 Août 2026

Convocation CCAM N°2026- -01/CP/M/PRM du 10/08/2026

Date d'ouverture D'analyse et de délibération : jeudi 13 août 2026

Offres reçues : treize (13)

➤ Lot1 : réhabilitation des CEG de Katabtenga et Goupana.

Offres reçues : trois (03)

Prévision = Enveloppe = 28 500 000 F CFA TTC

P = 24 091 850 F CFA TTC ; 0,4P = 9 636 740 F CFA TTC ;

0,6 E = 17 100 000 F CFA TTC ;

M = 26 736 740 F CFA TTC

0,85 M = 22 726 229 F CFA TTC

Seuil de tolérance 95% : 21 589 917 F CFA TTC

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
P CHARLES SERVICE	20 268 925	-	20 268 935	-	1 ^{er}	Conforme A item I.6 erreur de quantité : 248,71 au lieu de 248,70 soit une variation de 0,000046%
SYLTRAD FASO	22 129 102	-	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission adressée à la commune de Tanghin-Dassouri
Entreprise Benaya Shalom	20 564 718	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme

Attributaire : P CHARLES SERVICE pour un montant de vingt millions deux cent soixante-huit mille neuf vingt-cinq (20 268 925) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot2 : construction du CEG de Saalé

Offres reçues : dix (10)

Prévision = Enveloppe = 67 250 000 F CFA TTC

P = 53 383 676 F CFA TTC ; 0,4P = 21 353 471 F CFA TTC ;

0,6 E = 40 350 000 F CFA TTC ;

M = 61 703 471 F CFA TTC

0,85 M = 52 447 950 F CFA TTC

Seuil de tolérance 95% : 49 825 552 F CFA TTC

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
DATIEBA Sarl	43 850 470	51 743 555	-	-	2 ^{ème}	Conforme
ECOS AFRIQ	-	54 406 892	-	-	3 ^{ème}	Conforme
SART BTP	-	50 046 184	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non conforme au DAO
S2A	-	56 871 278	-	56 892 518	4 ^{ème}	Conforme A-I.1.1 erreur de quantité : 472,77 au lieu de 427,77 soit une variation de 0,40%
GSAD	-	51 670 334	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non conforme au DAO
MINERIA MULTI SERVICES	-	58 800 238	-	78 707 664	Non classé	Non conforme A.II-2.8 erreur de montant : soixante-quinze mille en lettre au lieu de 20 000 en chiffre ; V. objet non conforme au DAO de l'item 5.1 à l'item 5.13 Erreur de quantité l'item 5.1 à l'item 5.13 ; A.VII-6.5 erreur de quantité : 4 au lieu de 5. B.II-2.5 erreur de quantité : 9,43 au lieu de 19,43 soit une variation de 34%

ABTP	-	60 158 622	-	339 769 575	Non classé	Non conforme A.I-1.1 erreur de montant : quatre-vingt mille en lettre au lieu de 85 000 en chiffre. B.I-1.1 erreur de montant : cinq cent mille en lettre au lieu de 500 en chiffre soit une variation de 465%
GROUPE YOUNGO BURKINA Sarl	-	50 491 740	-	-	1 ^{er}	Conforme CV des chefs de chantier non sincère : les chefs de chantier ayant occupé les mêmes postes dans les mêmes travaux au lot1 et lot2
RIMTALBA GROUPE	44 697 340	52 742 861	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non conforme au DAO
Réseau Opérateur Unis pour l'Avenir	45 155 987	-	-	-	Non classé	Non conforme La configuration du CV du personnel ne permet pas d'apprécier les expériences similaires des travaux exécutés au cours des trois (3) à dernières années ; Même personnel proposé au lot1 et lot2 Même matériel proposé au lot1 et lot2

Attributaire : GROUPE YOUNGO BURKINA Sarl pour un montant de **cinquante millions quatre cent quatre-vingt-onze mille sept cent quarante (50 491 740) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance Réf N°2026-02/GYB/DG du 20/08/2026 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution du GROUPE YOUNGO BURKINA Sarl sera fixée à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

Lot3 : Construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + latrines

Offres reçues : neuf (09)

Prévision = E = 67 250 000 F CFA TTC

P = 53 383 676 F CFA TTC ; 0,4P = 21 353 471 F CFA TTC ;

0,6 E = 40 350 000 F CFA TTC ;

M = 61 703 471 F CFA TTC

0,85 M = 52 447 950 F CFA TTC

Seuil de tolérance 95% : 49 825 552 F CFA TTC

	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
DATIEBA Sarl	27 850 470	32 685 762	-	-	2 ^{ème}	Conforme
ECOS AFRIQ	-	31 936 072	-	31 808 278	1 ^{er}	Conforme B-II.7 erreur de sommation : 1 517 600 au lieu de 1 625 900 soit une variation de 0,40%
SART BTP	-	35 856 619	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non conforme au DAO
S2A	-	33 804 472	-	33 808 278	3 ^{ème}	Conforme A-I.1.1 erreur de quantité : 472,77 au lieu de 427,77 soit une variation de 0,40%
MINERIA MULTI SERVICES	-	32 181 155	-	33 529 482	4 ^{ème}	Conforme A. erreur de sommation : 23 803 225 au lieu de 22 662 225 B. erreur de sommation : 4 611 591 au lieu de 4 609 941 soit une variation de 4,19%
SYLTRAD FASO	29 184 797	-	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission adressée à la commune de Tanghin-Dassouri
GROUPE YOUNGO BURKINA Sarl	-	33 963 260	-	-	Non classé	Non conforme CV du chef du chantier non sincère.
RIMTALBA GROUPE	28 119 327	33 180 805	-	-	Non classé	Conforme Lettre de soumission non conforme au DAO Garantie de soumission non conforme au DAO
Réseau Opérateur Unis pour l'Avenir	28 313 161	-	-	-	Non classé	Non conforme La configuration du CV du personnel ne permet pas d'apprécier les expériences similaires des travaux exécutés au cours des trois (3) à dernières années ; Même personnel proposé au lot1 et lot2 Même matériel proposé au lot1 et lot2

Attributaire : ECOS AFRIQ pour un montant de **cinquante millions quatre cent quatre-vingt-onze mille sept cent quarante (31 808 278) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix jours (90) jours.

REGION DES KUILSÉ

SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PRIX 2026-003/MATM/RKLS/GKYA/SG DU 27/07/2026 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE (01) MINI-AEP AU PROFIT DE LA DRAERAH-KLS DANS LA REGION DES KOULSE

Date d'ouverture des offres : 13/08/2026 – référence de la publication de l'Avis : QMP N° N°4458 du 04/08/2026 Lot unique : Travaux de réalisation d'une (01) mini-AEP au profit de la DRAERAH-KLS dans la Région des Koulsé Montant prévisionnel : Trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC ; Nombre de plis : Trois (03) Date d'ouverture des plis : 13/08/2026 ; Date de délibération : 20/08/2026							
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		RANG	OBSERVATIONS
		MONTANT HT	MONTANT TTC	MONTANT HT	MONTANT TTC		
1	EZO SARL	22 245 760	26 249 996	---	---	1er	Conforme
2	CHRIS FORAGE	28 077 000	33 130 860	---	---	2eme	Conforme
3	2M.ADI SARL	23 506 500	27 737 670	---	---	Non classé	Non conforme -Le soumissionnaire propose une garantie de soumission ou le bénéficiaire est une autre région que la région de l'autorité contractante (bénéficiaire : DRAERAH-Nando au lieu DRAERAH-Koulsé). Garantie de soumission non conforme -L'attestation de travail du chef ferrailleur n'est pas signé par son employeur. Attestation de travail non valide
ATTRIBUTAIRE		EZO SARL pour un montant hors taxe vingt-deux millions deux cent quarante-cinq mille sept cent soixante (22 245 760) francs CFA et en toutes taxes à vingt-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize (26 249 996) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours					

COMMUNE RURALE DE SAABA

Appel d'offre ouvert (AOO) N°2026-01/CRS/M/SG/PRM du 18/06/2026 pour la construction de cent (100) boutiques de rue au profit de la commune de Saaba en deux lots ; Revue des Marchés Public N°4443 du mardi 14/7/2026 ; Date d'ouverture des plis : 12 août 2026 ; Date de délibération 20 août 2026 ; Nombre de plis reçus dans le délai : 15 ; Nombre de plis reçu hors délai : 00. ; Financement : mairie de Saaba ; GESTION 2026. Lot 1 : constructions de cinquante (50) boutiques au profit de SAABA Lot 2 : construction de cinquante (50) boutiques de rues au profit de SAABA NIOKO et BARGO						
Lot 1 : constructions de cinquante (50) boutiques au profit de SAABA						
Nom des Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
CONSTRUI TECH ET ASSAINISSEMENT	114 577 410	121 240 272	-	-	Non classé	RAS
OUMAROU CONSTRUCTION		140 987 920	-	-	Non classé	RAS
DATIEBA SARL		129 285 751	-	-	Non classé	RAS
PACO BTP		131 658 296	-	-	Non classé	RAS
VATTB	111 306 210		-	-	Non classé	RAS
T.D.G INTER		136 070 046	-	-	Non classé	RAS
PROBACOR SARL		128 793 507	-	-	Non classé	RAS
Groupement MITZRAEL INGENIERIE ET SERVICES / RAPIDO CONSTRUCTION SARL		156 936 777	-	-	Non classé	RAS
ENTREPRISE POULOUNGO	136 613 615	145 798 077	-	-	Non classé	RAS
S.D.I SARL	125 151 211	147 678 428	-	-	Non classé	RAS
SHAFI SARL		119 184 323	-	-	Non classé	RAS
IMEA BTP SARL	127 118 644	150 000 000	-	-	Non classé	RAS
AFRIK GENIE		154 864 710	-	-	Non classé	RAS
Attributaire lot1		Infructueux pour insuffisance technique du dossier d'appel d'offre (incohérences substantielles dans la définition des quantités des item 6.1.3 et 6.1.4 du devis quantitatif)				
Lot 2 : construction de cinquante (50) boutiques de rues au profit de SAABA NIOKO et BARGO						
Nom des Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
CONSTRUI TECH ET ASSAINISSEMENT	114 701 334	121 364 15	-	-	Non classé	RAS
OUMAROU CONSTRUCTION		140 987 920	-	-	Non classé	RAS
DATIEBA SARL		131 256 351	-	-	Non classé	RAS
PACO BTP		142 139 467	-	-	Non classé	RAS
Groupement MITZRAEL INGENIERIE ET SERVICES / RAPIDO CONSTRUCTION SARL		157 813 759	-	-	Non classé	RAS
RIMTALBA GROUPE	112 605 6995	132 874 720	-	-	Non classé	RAS
S.D.I SARL	121 736 201	143 648 717	-	-	Non classé	RAS
SHAFI SARL		124 158 631	-	-	Non classé	RAS
IMEA BTP SARL	131 355 932	155 000 000	-	-	Non classé	RAS
ECOZOF		137 735 000	-	-	Non classé	RAS
AFRIK GENIE		154 864 710	-	-	Non classé	RAS
Attributaire lot2		Infructueux pour insuffisance technique du dossier d'appel d'offre (incohérences substantielles dans la définition des quantités des item 6.1.3 ; 6.1.4 ; 6.1.5 et 6.1.6 du devis quantitatif)				

RÉGION DU NAZINON

Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Nazinon (DRAERAH-NZN)

Appel d'offres N°2026-001/MATM/RNZN/GM/SG/CRAM du 30/06/2026

Objet : réalisation de deux (02) mini-systèmes d'adduction d'eau potable à Toécé et à Ziou dans les provinces du Bazèga et Nahouri au profit de la DRAERAH-NZN. **Financement :** budget de l'Etat, exercice 2026

Publication de l'avis : « Quotidien des Marchés publics n°4433 du mardi 30/06/2026 »

Date de dépouillement : jeudi, 09 juillet 2026

Nombre de lots : deux (02) ; **Nombre de plis reçus :** lot1 : 8 et lot2 : 6

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un (01) mini-système d'adduction d'eau potable dans la commune de Toécé dans la province du Bazèga, Région du Nazinon au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Nazinon (DRAERAH-NZN).

Soumissionnaires	Montant lu en HTVA (FCA)	Montant lu en TTC (FCA)	Montant corrigé en HTVA (FCA)	Montant corrigé en TTévccccc (FCA)	Observations Offre anormalement basse: 23 694 822 Offre anormalement basse en application de la marge de tolérance de 5% : 22 510 081	Rang
STRUT	22 857 000	26 971 260	22 857 000	26 971 260	Conforme	5 ^{em}
ECOFOB	21 485 000	25 352 300	21 485 000	25 352 300	Conforme	2 ^{eme}
SADAR BTP		26 302 200	22 290 000	26 302 200	Conforme	3 ^{eme}
IPS		28 697 600	24 320 000	28 697 600	Non Conforme La liste du personnel fournie n'est pas conforme aux exigences du dossier de demande de prix. ✓ un soudeur a été proposé en lieu et place d'un sondeur ✓ un géotechnicien a été proposé en lieu et place d'un géophysicien.	-
EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT	20 880 000	24 638 400	20 880 000	24 638 400	Conforme	1 ^{er}
AIC SARL	24 675 000	29 116 500	24 625 000	29 057 500	Conforme Erreur de sommation ayant entraîné une diminution de 59 000 FCFA soit une variation de - 0,2% par rapport à l'offre initiale.	6 ^{eme}
STHTP SARL		21 719 906	18 406 700	21 719 906	Non Conforme Offre anormalement basse malgré l'application du seuil de tolérance de 5%.	-
SHAIID Service SARL		27 494 000	22 600 000	26 668 000	Conforme Erreur de sommation ayant entraîné une diminution de 826 000 FCFA soit une variation de -3% par rapport l'offre initiale.	4 ^{eme}
ATTRIBUTAIRE : EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT pour un montant de vingt-quatre millions six cent trente-huit mille quatre cents (24 638 400) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un (01) mini-système d'adduction d'eau potable dans la commune de Ziou dans la province du Nahouri, Région du Nazinon au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Nazinon (DRAERAH-NZN).

Soumissionnaires	Montant lu HTVA (FCA)	Montant lu TTC (FCA)	Montant corrigé HTVA (FCA)	Montant corrigé TTC (FCA)	Observations : Offre anormalement basse: 19 873 183 Offre anormalement basse en application de la marge de tolérance de 5% : 18 879 524	Rang
SADAR BTP		22 549 800	19 110 000	22 549 800	Conforme	3 ^{eme}
IPS		24 963 608	21 155 600	24 963 608	Non Conforme : absence de personnel proposé	-
AZ BUSINESS		20 071 800	17 010 000	20 071 800	Conforme	1 ^{er}
EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT	19 005 000	22 425 900	19 005 000	22 425 900	Conforme	2 ^{eme}
STHTP SARL		18 754 655	15 893 775	18 754 655	Conforme Offre anormalement basse malgré l'application du seuil de tolérance de 5%	-
SHAIID SERVICES		27 494 000	19 635 000	23 169 300	Non Conforme : absence de personnel proposé	-

ATTRIBUTAIRE : AZ Business pour un montant de vingt millions soixante-onze mille huit cents (20 071 800) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

REGION DE OUBRI

Résultat de la Demande de Prix : N°2026-001/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP, relative aux travaux de construction de quatre (04) boutiques de rue à Bantogdo au profit de la commune de Sourgoubila ; **Financement :** Budget Commun, Gestion 2026.

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4459 du 05 août 2026.

Convocation de la CCAM : N°2026-001/ROBR/PKWG/CSGBL/M/CCAM/PRCP du 11 août 2026.

Date de dépouillement : 14 août 2026 ; **Nombre de plis reçus dans les délais :** 03

Nombre de plis reçus hors délais : 00 ; **Date de délibération :** 14 Août 2026.

Lot unique : travaux de construction de quatre (04) boutiques de rue à Bantogdo au profit de la commune de Sourgoubila

SOUSSIONNAIRES	Lot	MONTANT EN FCFA	OBSERVATIONS	RANG
----------------	-----	-----------------	--------------	------

		LU HTVA	CORRIGE HTVA	LU TTC	CORRIGE TTC		
KOROGO ET FILS	U	6 097 993	6 097 993	7 195 631	7 195 631	Conforme	2è
CASE-TP	U	6 876 840	6 876 840	-	-	Conforme	3è
ETABLISSEMENT ZONGO KJ & FRERES	U	5 677 966	5 677 966	6 700 000	6 700 000	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE		ETABLISSEMENT ZONGO KJ & FRERES pour un montant de Cinq millions six cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-six (5 677 966) Francs CFA HTVA ; soit Six millions sept cent mille (6 700 000) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Résultat de la Demande de Prix : N°2026-004/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP, relative aux travaux de construction de huit (08) boutiques de rue à Gonsin au profit de la commune de Sourgoubila ; **Financement :** Budget Commun, Gestion 2026.
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4459 du 05 août 2026.
Convocation de la CCAM : N°2026-001/ROBR/PKWG/CSGBL/M/CCAM/PRCP du 11 août 2026.
Date de dépouillement : 14 août 2026 ; **Nombre de plis reçus dans les délais :** 05
Nombre de plis reçus hors délais : 00 ; **Date de délibération :** 14 Août 2026.

Lot unique : travaux de construction de huit (08) boutiques de rue à Gonsin au profit de la commune de Sourgoubila

SOUSSIONNAIRES	Lot	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS	RANG
		LU HTVA	CORRIGE HTVA	LU TTC	CORRIGE TTC		
EGMS	U	13 505 680	13 505 680	15 936 702	15 936 702	Non Conforme : Les pièces administratives (AJE, RCCM, CNF) n'ont pas été fournies à l'expiration du délai de complément des pièces.	-
ACOB SARL	U	15 058 437	15 058 437	-	-	Non Conforme : AJE non fournie à l'expiration du délai de complément de la pièce.	-
KOROGO ET FILS	U	12 861 310	12 861 310	15 176 346	15 176 346	Conforme	2è
CASE-TP	U	12 488 305	12 488 305	-	-	Conforme	1er
Ets Wendinmanegde Multi Services & Commerce	U	13 806 230	13 806 230	16 291 351	16 291 351	Non Conforme : Les pièces administratives (ASF, RCCM) n'ont pas été fournies à l'expiration du délai de complément des pièces.	-
ATTRIBUTAIRE		CASE-TP pour un montant de Douze millions quatre cent quatre-vingt-huit mille trois cent cinq (12 488 305) Francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Résultat de la Demande de Prix : N°2026-003/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP, relative aux travaux de construction de quatre (04) boutiques de rue à Sandogo au profit de la commune de Sourgoubila ; **Financement :** Budget Commun, Gestion 2026.
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4459 du 05 août 2026.
Convocation de la CCAM : N°2026-001/ROBR/PKWG/CSGBL/M/CCAM/PRCP du 11 août 2026.
Date de dépouillement : 14 août 2026 ; **Nombre de plis reçus dans les délais :** 04
Nombre de plis reçus hors délais : 00 ; **Date de délibération :** 14 Août 2026.

Lot unique : travaux de construction de quatre (04) boutiques de rue à Sandogo au profit de la commune de Sourgoubila

SOUSSIONNAIRES	Lot	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS	RANG
		LU HTVA	CORRIGE HTVA	LU TTC	CORRIGE TTC		
OUALI NASSOUROU SERVICE	U	6 097 031	6 097 031	-	-	Non Conforme : Les pièces administratives (ASF, CNSS, DRTSS, RCCM, CNF) n'ont pas été fournies à l'expiration du délai de complément des pièces.	-
KOROGO ET FILS	U	6 855 165	6 855 165	8 089 094	8 089 094	Conforme	2è
Etablissement Wendsongda KABORE et Frères	U	6 672 794	6 672 794	-	-	Non Conforme : Les pièces administratives (ASF, CNSS, DRTSS, RCCM, CNF) n'ont pas été fournies à l'expiration du délai de complément des pièces.	-
ENTREPRISE ZILAS	U	6 000 000	6 000 000	-	-	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE		ENTREPRISE ZILAS pour un montant de Six millions (6 000 000) Francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Résultat de la Demande de Prix : N°2026-002/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP, relative aux travaux de construction de quatre (04) boutiques de rue à Sourgoubila au profit de la commune de Sourgoubila ; **Financement :** Budget Commun, Gestion 2026.
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4459 du 05 août 2026.
Convocation de la CCAM : N°2026-001/ROBR/PKWG/CSGBL/M/CCAM/PRCP du 11 août 2026.
Date de dépouillement : 14 août 2026 ; **Nombre de plis reçus dans les délais :** 02
Nombre de plis reçus hors délais : 00 ; **Date de délibération :** 14 Août 2026.

Lot unique : travaux de construction de quatre (04) boutiques de rue à Sourgoubila au profit de la commune de Sourgoubila

SOUSSIONNAIRES	Lot	MONTANT EN FCFA				Observations	RANG
		LU HTVA	CORRIGE HTVA	LU TTC	CORRIGE TTC		
KOROGO ET FILS	U	6 661 227	6 661 227	7 860 248	7 860 248	Conforme	1er
ETABLISSEMENT ZONGO KJ & FRERES	U	5 677 966	5 677 966	6 700 000	6 700 000	Non Conforme : offre déclarée anormalement basse	-
ATTRIBUTAIRE		KOROGO ET FILS pour un montant de Six millions six cent soixante un mille deux cent vingt-sept (6 661 227) Francs CFA HTVA ; soit Sept millions huit cent soixante mille deux cent quarante-huit (7 860 248) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DE YAADGA

Synthèse des résultats relative aux dépouillements des offres de la demande de prix N °2026-01/RYDG/PZDM/CG du 23/07/2026

pour les travaux de construction de boutique au marché de Gourcy. Financement : ADCT+ Budget communal, Gestion 2026

Imputation : ADCT +Budget communal, Chapitre 23, Article 233, Paragraphe 2332, Gestion 2026

Publication de l'avis : R.M.P N° 4456, du vendredi 31 juillet 2026

Lettre de convocation de la CCAM : Circulaire N°2026-01/RYDG/PZDM/CG/SG/CCAM du 04/08/2026

Date d'ouverture des plis : 10/08/2026.

Nombre de soumissionnaires : Dix (10).

N° d'ordre	Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	Etudes et Réalisations de Bâtiment et de Travaux Publics (ERBTP)	38 020 254	-	38 020 254	-	Non conforme : - A l'item V du cadre de devis : *Au point 5.1 Porte métallique pleine de 90x120 cm proposée au lieu de 90x220 cm demandée ; -A l'item VIII.5 Porte en grille métallique à deux battants de 1,90x0,90 m demandée au lieu de 190x0,90 proposée - A l'item I.8 Elaboration de dossier d'exécution demandé en lieu et place de plan d'exécution proposé	-
2	SOCIETE NOUVELLE GENERATION DEVELOPPEMENT (S.N.G.D/SARL)	39 353 769	46 437 447	39 353 619	46 437 270	Conforme -A l'item VII-5 La quantité dans le dossier est 58,56 au lieu 58, 58 dans l'offre	4 ^{ème}
3	RATEBA SERVICES	38 783 640	45 764 695	38 783 640	45 764 695	Conforme	3 ^{ème}
4	SOCIETE AFRICA BUILDING BTP	38 490 000	-	38 490 000	-	Non conforme -Absence de plan de recollement dans le cadre de devis à l'item I.8 -Soudeur : Manque de concordance du profil demandé et les attestations de travail fournies : Dans la première attestation de travail, OUEDRAOGO Moussa a qualité de menuisier de 2020 à 2025 et dans la deuxième attestation de travail, il occupe toujours le même poste de 2025 à nos jours.	-
5	ETS . NABONSWENDE SIGNONGHIN SAIDOU ET FRERE(ENASSAF)	35 641 059	-	32 374 059	-	Conforme Discordance entre la quantité de l'item III.1 du dossier et celle de l'offre : 1, 42 au lieu 12,31 -Offre anormalement bas en deçà du seuil de tolérance	-
6	COMPLEXE COMMERCIAL DE DEVELOPPEMENT	38 163 300	-	38 163 300	-	Conforme	2 ^{ème}
7	ENTREPRISE DIEU BENI	46 018 298	-	46 018 298	-	Non conforme Les pièces administratives non fournies jusqu'à la fin des travaux de la commission	-
8	ESPEF	36 634 923	-	36 634 923	43 229 209	Conforme	1 ^{er}
9	Les SERVICES ET M (S et M)	35 762 940	42 200 269	35 762 940	42 200 269	Non conforme - Soudeur : Manque de concordance du profil demandé et de l'attestation de travail fournie : Dans l'attestation de travail, OUEDRAOGO Boureima a qualité de charpentier-tôlier de 2019 à nos jours.	-
10	LOCKRE -SERVICES	38 000 035	-	38 250 795	-	Non conforme -Discordance de donnée : A l'item I.5 Fouille en puits demandée en lieu et place de fouille en rigole proposée. -Absence du devis descriptif des travaux -Erreur de somation sur le montant total HTVA 38 250 795 FCFA HTVA au lieu de 38 000 035 FCFA HTVA	-

Attributaire provisoire : ESPEF pour un montant de trente-six millions six cent trente-quatre mille neuf cent vingt-trois (36 634 923) francs CFA hors TVA soit quarante-trois millions deux cent vingt-neuf mille deux cent neuf (43 229 209) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

INSTITUT SUPERIEUR DE LOGISTIQUE DE OUAGADOUGOU

Acquisition de consommables informatiques et péri informatiques

Avis de demande de prix
N° :2026-096/MGDP/SG/ISLO/DG/PRCP du 24/08/2026
Financement : Budget de l'ISLO, Exercice 2026

Montant prévisionnel : 9 322 034 HTVA et 11 000 000 TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Institut Supérieur de Logistique de Ouagadougou (ISLO) dont l'avis à manifestation d'intérêt a été publié dans la revue des marchés publics n° 4325 du jeudi 29 janvier 2026 et à la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation constituée à cet effet, publiée dans la revue des marchés publics n° 4364 (bis) en date du 25 mars 2026.

1. L'Institut Supérieur de Logistique de Ouagadougou (ISLO) dispose de fonds sur le budget de l'État, exercice 2026, afin de financer l'acquisition de consommables informatiques et péri informatiques (à commandes) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **de 9 322 034 HTVA et 11 000 000 TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux : sans objet.
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique : **acquisition de consommables informatiques et péri informatiques (à commandes).**
6. Le délai d'exécution est **l'année budgétaire 2026 et sept (07) jours à compter du lendemain de la notification de chaque commande.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'ISLO **sis au camp Guillaume OUEDRAOGO.**
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'ISLO sis au camp Guillaume OUEDRAOGO** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) franc CFA auprès du Service de la Comptabilité de l'ISLO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'ISLO sis au camp Guillaume OUEDRAOGO**, avant le **10/09/2026, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

ACM Oula Etienne BARRO
Officier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Acquisition et installation des lampadaires solaires

Avis de demande de prix :
N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 25/08/2026
Financement : *Budget EPO, exercice 2026*

L'École Polytechnique de Ouagadougou dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition et installation des lampadaires solaires, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **Vingt-trois millions six cent mille (23 600 000) francs CFA HTVA**

2 La présente demande de prix est réservée aux entreprises Burkinabés et Communautaires.

3 Les acquisitions se décomposent en *lot unique* : Acquisition et installation des lampadaires solaires.

4 Le délai d'exécution est de : trente (30) jours au plus tard.

5 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique, au sein de la Direction générale sise au quartier NAGRIN, côté Ouest du feu tricolore suivant celui de l'HOTEL PALACE de Ouaga 2000 ; 18 BP 234 Ouagadougou 18 ; tel (+226)72 71 72 72, les jours ouvrables et aux heures suivantes : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 et 16 heures 30 minutes pour les vendredis.

6 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) F. CFA** à l'Agence comptable, au sein de la Direction générale sise au quartier NAGRIN, côté Ouest du feu tricolore suivant celui de l'HOTEL PALACE de Ouaga 2000. La méthode de paiement sera en espèces.

7 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent huit mille (708 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la même adresse, avant le **10/09/2026, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la commande publique

Mahamoudou SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNEL DE L'EDUCATION

Acquisition de 200 matelas et 300 housses de matelas au profit de l'INFPE

Avis de demande de prix

Source de financement : Budget INFPE, exercice 2026.

Identifiant de la DPX : N°2026-25/INFPE/DG/PRCP du 24 août 2026

Montant prévisionnel : 13 347 457 FCFA HTVA ; 15 750 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publics gestion 2026 de l'INFPE.

L'INFPE dispose de fonds sur le budget de l'Etat afin de financer son programme d'activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est:

Désignation	Montant HTVA FCFA	Montant TTC FCFA
Lot unique : Acquisition de 200 matelas et 300 housses de matelas au profit de l'INFPE.	13 347 457	15 750 000

La présente demande de prix est réservée : **(sans objet)**.

L'acquisition de 200 matelas et 300 housses se compose d'un lot unique constitué comme suit :

Lot unique : Acquisition de 200 matelas et 300 housses au profit de l'INFPE

Le délai d'exécution est de : **14 jours** pour le lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans *les bureaux de la Personne responsable de la Commande publique* de l'INFPE sis à l'ex *ENEP de Loumbila* et au numéro de téléphone suivant : **70-73-64-92**, les jours ouvrables de *7 heures 30 mn à 16 heures* et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après (*bureaux de la Personne responsable de la Commande publique sis à l'ex ENEP de Loumbila et les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 16 heures*).

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *vingt mille (20 000) francs CFA* pour le lot à l'*Agence comptable de l'INFPE*.

Les offres présentées en *un original et trois (03) copies*, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de *quatre cent mille (400 000) francs CFA* ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique avant le **10/09/2026 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Norbert KY
Chevalier de l'Ordre National



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

COMMUNE DE FOUTOURI

Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB de la commune

Avis de demande de prix
N°2026-01/REST/PKMD/CFTR/M/SG/PRCP du 17 août 2026
Financement : Transfert MBAPLN/budget communal gestion 2026

Lot unique : quatorze millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quatre-vingt-douze (14 498 792) Francs CFA HTVA et dix-sept millions cent huit mille cinq cent soixante-quatorze (17 108 574) franc CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la commune de Foutouri.

La commune de Foutouri dispose de fonds sur le budget de la commune, afin de financer l'acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de la commune, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est d'un Lot unique de quatorze millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quatre-vingt-douze (14 498 792) Francs CFA HTVA et dix-sept millions cent huit mille cinq cent soixante-quatorze (17 108 574) francs CFA TTC

2 L'acquisition est en lot unique : Acquisition des fournitures scolaires au profit de la CEB de la commune.

3 Le délai d'exécution est de : vingt un (21) jours.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à l'hôtel de finance de fada n'gourma au 1^{er} étage du couloir gauche, bureau n° 06 à droite. Tel : 66 66 39 03

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à l'hôtel de finance de fada n'gourma au 1^{er} étage du couloir, bureau n° 06 à droite. Tel : 66 66 39 03 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) franc CFA à la Trésorerie Régionale de l'Est. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant cinq cent mille (500 000) francs CFA devra parvenir ou être remises dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à l'hôtel de finance de fada n'gourma au 1^{er} étage du couloir gauche, bureau n° 06 à droite. Tel : 66 66 39 03, avant le **10/09/2026, 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Diabindo SOUOBOU

REGION DE BANKUI

Travaux de clôture partielle du mur du CSPS urbain 1 lot 3

Avis de demande de prix
N° 2026-08/RBNK/PBL/CBRM/CCAM
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel :

Huit millions soixante-onze mille vingt-cinq (8 071 025) FCFA HTVA et neuf millions cinq-cent-vingt-trois mille huit-cent-dix (9 523 810) FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la Commune de Boromo.
2. La Commune de Boromo lance une demande de prix ayant pour objet : Travaux de de clôture partielle du mur du CSPS urbain 1 lot 3.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **huit millions soixante-onze mille vingt-cinq (8 071 025) FCFA HTVA et neuf millions cinq-cent-vingt-trois mille huit-cent-dix (9 523 810) FCFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée : sans objet.
5. La commune de Boromo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de clôture partielle du mur du CSPS urbain 1 lot 3, **avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *personne responsable de la commande publique de la mairie de Boromo (contact : 70 93 51 22)* et prendre connaissance des documents de la demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique aux jours et heures ouvrables de service.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet auprès de la Présidente de la Commission Communale d'Attribution des Marchés à la mairie de Boromo ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale de Boromo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres devront être remises au bureau de la personne responsable de la commande publique sis à la mairie de Boromo au plus tard le **10/09/2026, à 09 heures 00, heure GMT** en un (1) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de **10/09/2026** prix. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées .
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux-cent-quatre-vingt-cinq mille sept-cent quatorze (285 714) francs CFA.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026, à 09 heures 00, heure GMT** dans la salle de réunion de la mairie de Boromo.

La Présidente de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

PARE/DA Sog-Byer Jacqueline
Administrateur Civil

REGION DE BANKUI

Travaux de réhabilitation d'infrastructures

Avis de demande de prix
N° 2026-07/RBNK/PBL/CBRM/CCAM
Financement : budget communal plus FMDCT, gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot 1 : quatorze millions cinq-cent-vingt-sept mille huit-cent-quarante-cinq (14 527 845) FCFA HTVA et Dix-sept millions cent-quarante-deux mille huit-cent-cinquante-sept (17 142 857) FCFA TTC ;
Lot 2 : trente-deux millions deux-cent-quatre-vingt-quatre mille cent (32 284 100) FCFA HTVA et Trente-huit millions quatre-vingt-quinze mille deux-cent-trente-huit (38 095 238) FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la Commune de Boromo.

2. La Commune de Boromo lance une demande de prix ayant pour objet :
Lot 1 : réhabilitation de la maison des jeunes plus réalisation d'un hangar plus kiosque plus hangar à la mairie, plus hangar à la police municipale de Boromo.
Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la surface intérieure de la gare routière de Boromo

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

lot 1 : quatorze millions cinq-cent-vingt-sept mille huit-cent-quarante-cinq (14 527 845) FCFA HTVA et Dix-sept millions cent-quarante-deux mille huit-cent-cinquante-sept (17 142 857) FCFA TTC ;
Lot 2 : trente-deux millions deux-cent-quatre-vingt-quatre mille cent (32 284 100) FCFA HTVA et Trente-huit millions quatre-vingt-quinze mille deux-cent-trente-huit (38 095 238) FCFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée : sans objet.

5. La commune de Boromo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : réhabilitation de la maison des jeunes plus réalisation d'un hangar plus kiosque plus hangar à la mairie, plus hangar à la police municipale de Boromo ;

Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la surface intérieure de la gare routière de Boromo.

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Boromo (contact : 70 93 51 22) et prendre connaissance des documents de la demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique aux jours et heures ouvrables de service.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet auprès de la Présidente de la Commission Communale d'Attribution des Marchés à la mairie de Boromo ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 2 à la Trésorerie Provinciale de Boromo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres devront être remises au bureau de la personne responsable de la commande publique sis à la mairie de Boromo au plus tard le **10/09/2026, à 09 heures 00, heure GMT** en un (1) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

lot 1 : cinq-cent-quatorze mille deux-cent-quatre-vingt-six (514 286) FCFA ;
lot 2 : un million cent-quarante-deux mille huit-cent-cinquante-sept (1 142 857) FCFA.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026, à 09 heures 00, heure GMT** dans la salle de réunion de la mairie de Boromo.

La Présidente de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

PARE/DA Sog-Byer Jacqueline
Administrateur Civil

Travaux de construction de salles de classes, salle de Professeur et de latrine au profit de la Commune de Douroula

Avis de Demande de prix
N°2026-002/RBNK/PMHN/CDRL/M/PRCP
Financement : RT gestion 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC : Quarante-deux million six cent cinquante-sept mille sept cent dix **(42 657 710)** francs cfa HTVA et Cinquante millions trois cent trente-six mille quatre-vingt-dix-huit **(50 336 098)** francs cfa TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés exercice 2026 du budget de la Commune de Douroula.
2. La commune Douroula dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *des travaux de construction de salles de classes, salle de professeur et de latrine au profit de la Commune et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.*
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 01 : Travaux de construction de trois (03) salles de classes + salle de Professeur + un (01) Bloc de latrine à trois (03) poste à Kassakongo au profit de la Mairie de Douroula pour un montant de **trente et un million cinq cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante-cinq (31 590 645)** francs cfa HTVA et **trente-sept millions deux cent soixante-seize mille neuf cent soixante un (37 276 961)** francs cfa TTC ;
Lot 02 : Travaux de construction de deux (02) salles classe à Noaraotenga au profit de la commune de Douroula pour un montant de **Onze millions six cent soixante-sept mille soixante-cinq (11 067 065)** francs cfa HTVA et **treize millions cinquante-neuf mille cent trente-sept (13 059 137)** francs cfa TTC
4. La présente demande de prix est réservée : Néant
5. La Personne Responsable de la Commande Publique de Douroula sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de construction de salles de classes, salle de Professeur et de latrine au profit de la commune de Douroula *avec un délai d'exécution de 90 jours*;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **ZOUNGRANA P. Firmin**, *Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Douroula*, Tel : 74 67 06 82 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : *Mairie de Douroula* tous les jours ouvrables de 7h 30 à 16h 00mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs cfa** pour le **lot 1** et **trente mille (30 000) francs cfa** pour le **lot 2** auprès du comptable de la mairie de Douroula. La méthode de paiement sera *en espèces*.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, *secrétariat de la mairie de Douroula* au plus tard le **10/09/2026 à 9h 00mn** en un (1) original deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cent dix-huit mille cent huit (1 118 108) francs cfa** pour le **Lot 1** et **trois cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze (391 574) francs cfa** Lot 2.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09 h 00** à l'adresse suivante : *Salle de réunion de la Mairie de Douroula.*

*La personne Responsable de la Commande publique,
Président de la Commission Communale d'attribution des marchés*

ZOUNGRANA P Firmin

REGION DE BANKUI

Travaux de construction de huit (08) boutiques de rue au profit de la Commune de Douroula

Avis de Demande de prix
N°2026-003/RBNK/PMHN/CDRL/M/PRCP
Financement : FMDL+BC

Montant prévisionnel HTVA et TTC : Seize millions quatre cent cinquante-neuf mille trois cent soixante-dix (16 459 370) francs cfa HTVA et dix-neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinquante-sept (19 422 057) francs cfa TTC ;

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés exercice 2026 du budget de la Commune de Douroula.
2. La commune Douroula dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *des travaux de construction de boutiques de rue* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix de travaux est de : **Seize million quatre cent cinquante-neuf mille trois cent soixante-dix (16 459 370) francs cfa HTVA) dix-neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinquante-sept (19 422 057) francs cfa TTC**
4. La présente demande de prix est réservée : Néant
5. La Personne Responsable de la Commande Publique de Douroula sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **réaliser les travaux de construction de huit (08) boutiques de rue au profit de la commune de Douroula avec un délai d'exécution de 60 jours**;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **ZOUNGRANA P. Firmin**, *Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Douroula*, Tel : 74 67 06 82 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : *Mairie de Douroula* tous les jours ouvrables de 7h 30 mn à 16h 00mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs cfa** auprès du comptable de la mairie de Douroula. La méthode de paiement sera *en espèces*.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, *secrétariat de la mairie de Douroula* au plus tard le **10/09/2026 à 9h 00mn** en un (1) original deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **Cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent soixante un (582 461) francs cfa**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09 h 00** à l'adresse suivante : *Salle de réunion de la Mairie de Douroula*.

**La personne Responsable de la Commande publique,
Président de la Commission Communale d'attribution
des marchés**

ZOUNGRANA P.Firmin

REGION DU GUIRIKO

Travaux de construction de trois (03) boutiques au marché du village de Karangasso-Sambla, commune de Karangasso-Sambla

Avis de demande de prix
N° : 2026-001/RGRK/PHUE/CKS/M/PRCP
Financement : Budget Communal/Fonds Minier, gestion 2026

Montant prévisionnel : dix millions quatre cent vingt-cinq mille neuf cent dix-huit (10 425 918) FCFA HTVA et douze millions sept cent quatorze mille cinq cent trente-trois (12 714 533) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la commune de Karangasso-Sambla.
2. La commune de Karangasso-Sambla a obtenu l'autorisation d'investir sur fonds propres et minier afin de financer le sous-projet : construction de construction de trois (03) boutiques au marché du village de Karangasso-Sambla, commune de Karangasso-Sambla, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est dix millions quatre cent vingt-cinq mille neuf cent dix-huit (10 425 918) FCFA HTVA et douze millions sept cent quatorze mille cinq cent trente-trois (12 714 533) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à : « sans objet »
5. La Commune de Karangasso-Sambla sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de construction de trois (03) boutiques au marché du village de Karangasso-Sambla, commune de Karangasso-Sambla avec un délai d'exécution soixante (60) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de Karangasso-Sambla ; auprès de Monsieur SOULAMA Brama, soulama.brama39@gmail.com, TEL : 70 45 48 80 personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Karangasso-Sambla, bureau de la PRCP de 08heures à 16h00 ;
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie régionale du Guiriko ou à la régie de recettes de la mairie sis à Karangasso-Sambla. La méthode de paiement sera en espèce contre délivrance d'une quittance ;
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la mairie de Karangasso-Sambla au plus tard le **10/09/2026 à 9heures** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Cinq cent mille (500 000) en FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 9 heure** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Karangasso-Sambla

Brama SOULAMA
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DU KADIOGO

Réhabilitation de salles de classe

Avis de demande de prix
N° : 2026-03/RKDG/PKAD/CRKI/M/PRCP
Financement : fonds propres

Montant prévisionnel : quatorze millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (14 279 661) FCFA HTVA soit seize millions huit cent cinquante mille (16 850 000) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans *la revue des marchés publics*.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : quatorze millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (14 279 661) FCFA HTVA soit seize millions huit cent cinquante mille (16 850 000) FCFA TTC.
3. La présente demande de prix est réservée à : « sans objet »
4. La Commune de Komki-Ipala sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Réhabilitation de salles de classe avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du camarade Maneguépissé F. Didace ZONGO, la personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après bureau de la personne responsable de la commande publique sis à la mairie de Komki-Ipala, téléphone 75 35 91 25, de 9 heures à 16 heures.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA, à l'adresse mentionnée ci-après, à la régie de recettes de la Mairie de Komki-Ipala, ou auprès du Receveur Municipal sis à la Perception de Tanghin-Dassouri. La méthode de paiement sera au comptant.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après bureau de la personne responsable de la commande publique au plus tard le **10/09/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la mairie de Komki-Ipala.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Maneguépissé F. Didace ZONGO
Attaché Administratif

AGENCE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE URBAIN (ADEU)

Travaux d'aménagement de vingt (20) étals au marché de Paspanga

Avis de demande de prix
N°2026-08/CO/ADEU/DG/SCP
Financement : Budget ADEU, Exercice 2026

Montant prévisionnel : vingt-cinq millions cent soixante-huit mille cent dix (25 168 110) francs CFA HTVA soit vingt-neuf millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-dix (29 698 370) francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés Exercice 2026, de l'ADEU.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **vingt-cinq millions cent soixante-huit mille cent dix (25 168 110) francs CFA HTVA soit vingt-neuf millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-dix (29 698 370) francs CFA TTC.**
3. La présente demande de prix est réservée à : **sans objet**
4. L'ADEU sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement de vingt (20) étals au marché de Paspanga avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au siège de l'ADEU sise à Zabre Daaga rue du conseil économique et social, secteur 03 arrondissement n°01, derrière la banque BOA et côté sud de l'immeuble des Nations Unies, 01 BP 5373 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 31 77 95 / 70 81 84 25 tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00 du Lundi à Jeudi et de 7h30 à 16h30 le Vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**. A la caisse de l'ADEU, sise à Zabre Daaga rue du conseil économique et social, secteur 03 arrondissement n°01, derrière la banque BOA et côté sud de l'immeuble des Nations Unies. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Au service de la commande publique de l'ADEU sise à Zabre Daaga rue du conseil économique et social, secteur 03 arrondissement n°01, derrière la banque BOA et côté sud de l'immeuble des Nations Unies, 01 BP 5373 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 31 77 95 / 70 81 84 25 au plus tard le **10/09/2026 à 09 heures 00 TU**, en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **huit cent cinquante mille (850 000) francs CFA**.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante au siège de l'ADEU sise à Zabre Daaga rue du conseil économique et social, secteur 03 arrondissement n°01, derrière la banque BOA et côté sud de l'immeuble des Nations Unies, 01 BP 5373 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 31 77 95 / 70 81 84 25.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Issaka GAMPENE

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Travaux de construction de boutiques à Nabi Yaar

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOA)

N°2026-02/CO/ADEU/DG/SCP

Suivant autorisation de recours à la procédure accélérée N°2026-2003/CO/ADEU/DG du 27 août 2026

Autorité contractante : Agence du Développement Economique Urbain (ADEU)

Financement : Budget ADEU, Exercice 2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026, de l'Agence du Développement Economique Urbain (ADEU)
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de : **deux cent soixante-treize millions trois cent vingt-quatre mille cent quarante-sept (273 324 147) francs CFA HTVA soit trois cent vingt-deux millions cinq cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (322 522 494) francs CFA TTC**
3. Le présent appel d'offres est réservé à : *sans objet*
4. L'ADEU sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction de boutiques à Nabi Yaar avec un délai d'exécution de trois (03) mois soit quatre-vingt-dix (90) jours.
5. Les travaux se décomposent en lot unique : travaux de boutiques à Nabi Yaar.
6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert Accéléré tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :
Au siège de l'ADEU sise à Zabre Daaga rue du conseil économique et social, secteur 03 arrondissement n°01, derrière la banque BOA et côté sud de l'immeuble des Nations Unies, 01 BP 5373 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 31 77 95 de 7h30 heures à 15h 30 mn.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - agrément B4 du Ministère en charge de la Construction de la Patrie ;
 - ligne de crédit : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de FCFA ;
 - chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années : quatre cent millions (400 000 000) de FCFA ;
 - deux (02) marchés de nature et de complexité similaires exécutés au cours des trois (03) dernières années.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : deux cent mille (200 000) F CFA.

A l'adresse mentionnée ci-après : à la caisse de l'ADEU, sise à Zabre Daaga rue du conseil économique et social, secteur 03 arrondissement n°01, derrière la banque BOA et côté sud de l'immeuble des Nations Unies

La méthode de paiement sera adressée par l'acheminement main à main

La méthode de paiement sera en espèces.

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Au service de la commande publique de l'ADEU sise à Zabre Daaga rue du conseil économique et social, secteur 03 arrondissement n°01, derrière la banque BOA et côté sud de l'immeuble des Nations Unies, 01 BP 5373 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 31 77 95 / 70 81 84 25 au plus tard le **15/09/2026 à 9 heures 00 TU**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **huit millions (8 000 000) F CFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/09/2026 à 9 heures 00 TU** à l'adresse suivante : Au siège de l'ADEU sise à Zabre Daaga rue du conseil économique et social, secteur 03 arrondissement n°01, derrière la banque BOA et côté sud de l'immeuble des Nations Unies, 01 BP 5373 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 31 77 95 / 70 81 84 25.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Issaka GAMPENE

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

Travaux de curage des toitures, de correction d'étanchéité, de pavage, de cloisonnement, de réalisation de hangar, de réfection de la rampe principale du CHR au profit du centre hospitalier régional de Kaya

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2026-032/MS/SG/ CHR-KAYA /DG/PRCP du 24/08/2026

Financement : Budget Centre Hospitalier Régional de Kaya, Exercice 2026

Budget prévisionnel : quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (94 915 254) francs CFA HTVA et de cent douze millions (112 000 000) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés Le Centre Hospitalier Régional de Kaya
2. Le Centre Hospitalier Régional de Kaya dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer des travaux de curage des toitures, de correction d'étanchéité, de pavage, de cloisonnement, de réalisation de hangar, de réfection de la rampe principale du CHR, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (94 915 254) francs CFA HTVA et de cent douze millions (112 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.
5. Le maître d'ouvrage sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des travaux de curage des toitures, de correction d'étanchéité, de pavage, de cloisonnement, de réalisation de hangar, de réfection de la rampe principale du CHR avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation des marchés sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, tel : 72 19 13 88/ 78 93 63 62/ 76 32 52 11, du lundi au vendredi de 7H30 à 16H.
8. Les Candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA à la caisse du Centre Hospitalier Régional de Kaya. La méthode de paiement sera en espèce.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Centre Hospitalier Régional de Kaya, téléphone : 72 19 13 88 au plus tard le **jeudi 10 septembre à 9H00** en un original et deux copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres devront comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois millions trois cent cinquante mille (3 350 000) francs CFA**.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Koudougou KABORE

REGION DU LIPTAKO

Travaux de construction d'un hall d'attente au profit du CSPS de Gorgadji

Avis de demande de prix
N°2026-002/RLTK/P.SNO/C-GGDJ/PRCP du 25/08/2026
Financement : Fonds Minier de Développement Local, Gestion 2026

Enveloppe financière prévisionnelle : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, Gestion 2026 de la Commune de Gorgadji.

1. La Commune de Gorgadji dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Travaux de construction d'un hall d'attente au profit du CSPS de Gorgadji.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, disposant d'un **agrément de type B1 minimum**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Les travaux sont constitués du lot unique : Travaux de construction d'un hall d'attente au profit du CSPS de Gorgadji
 4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Soixante (60) jours.
 5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Gorgadji, dans les locaux de la Mairie Gorgadji sis à la Mairie de Dori Tel : 71 24 78 58 / 78 02 26 14.
 6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Gorgadji et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, à la Trésorerie Régionale du Sahel.
 7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Sept cent mille (700 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Gorgadji, dans les locaux de la Mairie de Gorgadji sis à la Mairie de Dori avant le **10/09/2026, à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

PASGO T Alexandre
Technicien supérieur en Génie Civil

REGION DU LIPTAKO

Travaux de construction de trois (03) salles de classes + magasin + bureau au profit de la CEB de Gorgadji

Avis de demande de prix

N°2026-001/RLTK/P.SNO/C-GGDJ/PRCP du 25/08/2026

Financement : Fonds Minier de Développement local, Gestion 2026

Enveloppe financière prévisionnelle : trente-six millions (36 000 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, révisé, Gestion 2026 de la Commune de Gorgadji.

1. La Commune de Gorgadji dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Travaux de construction de trois (03) salles de classes + magasin + bureau au profit de la CEB de Gorgadji.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, disposant d'un **agrément de type B1 minimum**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les travaux sont constitués du lot unique : Travaux de construction de trois (03) salles de classes + magasin + bureau au profit de la CEB de Gorgadji.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Gorgadji, dans les locaux de la Mairie Gorgadji sis à la Mairie de Dori Tel : 71 24 78 58 / 78 02 26 14.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Gorgadji et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, à la Trésorerie Régionale du Sahel.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **d'un million (1 000 000) FCFA FCFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Gorgadji, dans les locaux de la Mairie de Gorgadji sis à la Mairie de Dori avant le **10/09/2026, à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

PASGO T Alexandre

Technicien supérieur en Génie Civi

COMMUNE DE POA

Travaux de transformation d'un forage à haut débit en PEA dans la commune de Poa

Avis de demande de prix
N° : 2026-002/C.POA/M/PRCP
Financement : Fonds propres, gestion 2026

Montant prévisionnel : dix millions trente-trois mille neuf cent cinquante-trois (10 033 953) francs CFA HTVA et onze millions huit cent quarante mille soixante-cinq (11 840 065) francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Poa.

1. La commune de Poa a obtenu des fonds propres, afin de financer les travaux de transformation d'un forage à haut débit en PEA au profit de la commune de Poa.
2. (NB : Uniquement pour les marchés non financés par le budget national) : « sans objet ». Ou (NB : Uniquement pour les marchés financés sur le budget national) La commune de Poa dispose de fonds propres, afin de financer les travaux de transformation d'un forage à haut débit en PEA dans la commune de Poa.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de dix millions trente-trois mille neuf cent cinquante-trois (10 033 953) francs CFA HTVA et onze millions huit cent quarante mille soixante-cinq (11 840 065) francs CFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée : sans objet
5. La commune de Poa sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de transformation d'un forage à haut débit en PEA dans la commune de Poa avec un délai d'exécution de trente (30) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de ZABRE Ali Allias Elie, Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Poa, Tél : 76 77 16 52/71 72 73 54 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Poa tous les jours ouvrables de 7h 30mn à 16h 00mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la Trésorerie Régionale de Nando. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Poa, au plus tard le **10/09/2026 à 09 h 00 mn**, en un (1) original et 02 copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent cinquante-cinq mille deux cent deux (355 202) de francs FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 9 h 00** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Poa

*La Personne Responsable de la Commande Publique, Présidente
de la Commission Communale d'attribution des marchés*

Ali Allias Elie ZABRE
Attaché Administratif

REGION DU NAZINON

**Travaux de réhabilitation des dispensaires de Tuili, Tampinko et Monomtenga
dans la commune de Kombissiri**

Avis de demande de prix
N° 2026-07/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM
Financement : Fonds Miniers+Fonds propres
Autorité contractante : Commune de Kombissiri

Montant prévisionnel : Montant prévisionnel HTVA et TTC : trente-trois millions soixante-treize mille cinq cent quatorze (33 073 514) francs CFA HTVA et trente-neuf millions vingt-six mille sept cent quarante-sept (39 026 747) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publics, gestion 2026 de la commune de Kombissiri.
2. La commune de Kombissiri dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de réhabilitation des dispensaires de Tuili, Tampinko et Monomtenga dans la commune de Kombissiri et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Montant prévisionnel HTVA et TTC : trente-trois millions soixante-treize mille cinq cent quatorze (33 073 514) francs CFA HTVA et trente-neuf millions vingt-six mille sept cent quarante-sept (39 026 747) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée : aux entreprises burkinabè à direction féminine.
5. La commune de Kombissiri sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans la catégorie B1 minimum pour réaliser les travaux suivants : réhabilitation des dispensaires de Tuili, Tampinko et Monomtenga dans la commune de Kombissiri avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau du Service Technique Municipal (STM), tél : 73 30 28 80 de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA à la trésorerie principale de Kombissiri. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat Général de la mairie de Kombissiri au plus tard le **10/09/2026 à 09 heures 00 minute, heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de la mairie de Kombissiri

**Président de la Commission Communale
D'attribution des marchés**

Bourehima SAWADO
Administrateur civil

REGION DU NAZINON

Travaux de réhabilitation des écoles du secteur 1 et de l'école de Goudrin dans la commune de Kombissiri

Avis de demande de prix
N° 2026-08/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM
Financement : Fonds propres
Autorité contractante : Commune de Kombissiri

Montant prévisionnel : douze millions cinq cent huit mille cinq cent cinquante (**12 508 550**) francs CFA HTVA et quatorze millions sept cent soixante mille quatre-vingt-neuf (**14 760 089**) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publics, gestion 2026 de la commune de Kombissiri.
2. La commune de Kombissiri dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de réhabilitation des écoles du secteur 1 et de l'école de Goudrin dans la commune de Kombissiri et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est douze millions cinq cent huit mille cinq cent cinquante (12 508 550) francs CFA HTVA et quatorze millions sept cent soixante mille quatre-vingt-neuf (14 760 089) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée sans objet.
5. La commune de Kombissiri sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans la catégorie B1 minimum pour réaliser les travaux suivants : travaux de réhabilitation des écoles du secteur 1 et de l'école de Goudrin dans la commune de Kombissiri avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau du Service Technique Municipal (STM), tél : 73 30 28 80 de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA à la trésorerie principale de Kombissiri. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat Général de la mairie de Kombissiri au plus tard le **10/09/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) francs CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de la mairie de Kombissiri.

Président de la Commission Communale
D'attribution des marchés

Bourehima SAWADO
Administrateur civil

REGION DE OUBRI

Travaux de réhabilitation de l'auberge communale au profit de la commune de Sourgoubila (lot1) et travaux de réhabilitation de la Maison des jeunes au profit de la commune de Sourgoubila (lot2)

Avis de Demande de Prix

N°2026-006/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP du 13/07/2026

Financement : Budget communal, Gestion 2026

Montant prévisionnel :

lot 1 : dix-neuf millions sept cent soixante-un mille sept cent vingt-huit (19 761 728) francs CFA HTVA soit vingt-trois millions trois cent dix-huit mille huit cent trente-neuf (23 318 839) francs CFA TTC

lot 2 : sept millions cent quarante-quatre mille cent cinquante (7 144 150) francs CFA HTVA soit huit millions quatre cent trente mille quatre-vingt-dix-sept (8 430 097) francs CFA TTC

1 Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés, gestion 2026 ;

2 La commune de Sourgoubila dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **des travaux de réhabilitation au profit de la commune de Sourgoubila**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix :

lot 1 : dix-neuf millions sept cent soixante-un mille sept cent vingt-huit (19 761 728) francs CFA HTVA soit vingt-trois millions trois cent dix-huit mille huit cent trente-neuf (23 318 839) francs CFA TTC

lot 2 : sept millions cent quarante-quatre mille cent cinquante (7 144 150) francs CFA HTVA soit huit millions quatre cent trente mille quatre-vingt-dix-sept (8 430 097) francs CFA TTC

4 La présente demande de prix est réservée à : **sans objet** ;

5 La commune de Sourgoubila sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **LOT 1 : travaux de réhabilitation de l'auberge communale au profit de la commune de Sourgoubila et LOT 2 : travaux de réhabilitation de la Maison des jeunes au profit de la commune de Sourgoubila avec un délai d'exécution de soixante (60) jours** ;

6 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;

7 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *mairie de Sourgoubila* ; avec **NOMBRE Armel Dieudonné, Personne Responsable de la Commande Publique**, Email : armelnombre@gmail.com, et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Sourgoubila, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures** ;

8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2** à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Sourgoubila, au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique**. La méthode de paiement sera **au comptant** ;

9 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : *mairie de Sourgoubila* au plus tard le **10/09/2026 à 09 heures**, en un (1) **original et deux (02) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;

10 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

lot 1 : six cent quatre-vingt-dix-neuf mille (699 000) F CFA

lot 2 : deux cent cinquante mille (250 000) F CFA ;

11 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX ;

12 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09 heures**, à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Sourgoubila**.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Armel Dieudonné NOMBRE

REGION DE OUBRI

Travaux de réalisation d'un forage positif à Koukin au profit de la commune de Sourgoubila et travaux de réalisation d'un forage positif à Yorghin au profit de la commune de Sourgoubila

Avis de Demande de Prix
N°2026-005/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP du 22/06/2026
Financement : Budget communal, Gestion 2026

Montant prévisionnel :

lot 1 : cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) francs CFA HTVA sept millions (7 000 000) francs CFA TTC ;
lot 2 : cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) francs CFA HTVA soit sept millions (7 000 000) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés, gestion 2026 ;
2. La commune de Sourgoubila dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer des travaux de réalisation de deux forages positifs au profit de la commune de Sourgoubila, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix :
lot 1 : cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) francs CFA HTVA sept millions (7 000 000) francs CFA TTC ;
lot 2 : cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) francs CFA HTVA soit sept millions (7 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à : sans objet ;
5. La commune de Sourgoubila sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser LOT 1 : travaux de réalisation d'un forage positif à Koukin au profit de la commune de Sourgoubila et LOT 2 : travaux de réalisation d'un forage positif à l'école de Yorghin au profit de la commune de Sourgoubila avec un délai d'exécution de trente (30) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de Sourgoubila ; avec NOMBRE Armel Dieudonné, Personne Responsable de la Commande Publique, Email : armelnombre@gmail.com, et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : mairie de Sourgoubila, de 08 heures à 16 heures ;
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : mairie de Sourgoubila, au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique. La méthode de paiement sera au comptant ;
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : mairie de Sourgoubila au plus tard le **10/09/2026 à 09 heures**, en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
lot 1 : deux cent dix mille (210 000) F CFA
lot 2 : deux cent dix mille (210 000) F CFA ;
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX ;
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09 heures**, à l'adresse suivante : salle des fêtes de la mairie de Sourgoubila.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Armel Dieudonné NOMBRE

REGION DE OUBRI

Réalisation de travaux diverses dans la commune de LAYE

Avis de demande de prix
N° :2026-001/ROBR/PKWG/CLYE DU10/07/2026
Financement : Budget Communal

Montant prévisionnel :

Lot 1 : Trois millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (3 220 339) HTVA et trois million huit cent mille (3 800 000) francs CFA TTC ;
Lot 2 : Sept millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-cinq (7 288 135) HTV et huit million six cent mille (8 600 000) francs CF TTC ;
Lot 3 : Vingt un millions cent trente-trois mille quatre cent soixante-quinze (21 133 475) HTVA et Vingt-quatre million neuf cent trente-sept mille cinq cent (24 937 500) franc CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la Commune de Laye.
La Commune de Laye dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer les travaux de réfection de logement du CSPS de Sapeo (lot1), de la réalisation de deux (02) Latrine a deux (02) postes au CSPS de Sapeo (lot2) et l'achèvement de la maternité de Barama (lot3), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : Trois millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (3 220 339) HTVA et trois million huit cent mille (3 800 000) francs CFA TTC ;
Lot 2 : Sept millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-cinq (7 288 135) HTV et huit million six cent mille (8 600 000) francs CF TTC ;
Lot 3 : Vingt un millions cent trente-trois mille quatre cent soixante-quinze (21 133 475) HTVA et Vingt-quatre million neuf cent trente-sept mille cinq cent (24 937 500) franc CFA TTC.

3 La présente demande de prix est réservée à [sans objet].

4 La Commune de Laye sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : La réfection de logement du CSPS de Sapeo, la réalisation de deux (02) latrine a deux (02) poste au CSPS de Sapeo et l'achèvement de la maternité de Barama, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix jours (90) jours pour le lot 03, soixante (60) jours pour le lot 2 et trente (30) jours pour le lot 01

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Laye par le biais de la personne responsable de la commande publique, monsieur OUEDRAOGO Pierre. Tel 76475706 ; et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : le bureau de la personne responsable de la commande publique de la Mairie de de Laye tous les jours ouvrables de 07heures 30 minutes à 12heures 30 minutes et de 13heures à 16heures ou appeler au 76475706

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 10 000 mille francs CFA pour les lots 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 ; et cinquante mille (50 000) francs FCFA pour le lot 3 à la Trésorerie Provinciale du Kourwéogo. La méthode de paiement sera en espèce auprès de la Trésorerie Provinciale de Boussé

8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Le secrétariat de la Mairie de Laye au plus tard le **10/09/2026 à 09 heures**. En un (1) original et 2 copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre-vingt-seize mille (96 000) francs CFA pour le lot 1, deux cent dix-huit mille (218 000) francs CFA pour le lot 2 et six cent trente-quatre mille (634 000) francs CFA pour le lot 3.

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : Salle de fêtes de la Mairie de Laye.

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés

OUEDRAOGO Pierre
Adjoint des services Financiers

REGION DE OUBRI**Réalisation de travaux diverses dans la commune de LAYE**

Avis de demande de prix
N° : 2026-002/ROBR/PKWG/CLYE DU15/07/2026
Financement : Budget Communal

Montants prévisionnels :

Lot 1 : Vingt-deux million quatre cent soixante-neuf mille cinq cent quarante-neuf (22 469 549) francs CFA TTC soit dix-neuf million quarante un mille neuf cent quatre-vingt-dix (19 041 990) francs CFA HTV

Lot 2 : dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA TTC soit Seize million cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (16 101 695) francs CFA HTV

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la Commune de Laye.
2. La Commune de Laye dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer les travaux de construction de douze (12) boutiques au marché de Laye et l'implantation de pylône et accessoires pour le radio municipal, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : Vingt-deux million quatre cent soixante-neuf mille cinq cent quarante-neuf (22 469 549) francs CFA TTC soit dix-neuf million quarante un mille neuf cent quatre-vingt-dix (19 041 990) francs CFA HTV
Lot 2 : dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA TTC soit Seize million cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (16 101 695) francs CFA HTV
4. La présente demande de prix est réservée à [sans objet].
5. La Commune de Laye sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : La construction de douze (12) boutiques au marché communal de Laye et l'implantation de pylône et accessoire pour le radio municipal de Laye, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix jours (90) jours pour le lot 01 et le lot 2
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Laye par le biais de la personne responsable de la commande publique, monsieur OUEDRAOGO Pierre. Tel 76475706 ; et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : le bureau de la personne responsable de la commande publique de la Mairie de de Laye tous les jours ouvrables de 07heures 30 minutes à 12heures 30 minutes et de 13heures à 16heures ou appeler au 76475706
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour les lots 1 et trente mille (30 000) francs FCFA pour le lot 2 à la Trésorerie Provinciale du Kourwéogo. La méthode de paiement sera en espèce auprès de la Trésorerie Provinciale de Boussé
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Le secrétariat de la Mairie de Laye au plus tard le **10/09/2026 à 09heures** En un (1) original et 2 copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de six cent trente-deux mille (632 000) francs CFA pour le lot 1, quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09heures** à l'adresse suivante : Salle de fêtes de la Mairie de Laye.

Le Président de la Commission d'attribution des Marché

OUEDRAOGO Pierre
Adjoint des services Financiers

REGION DU SOUROU**Travaux de construction d'infrastructures économiques au profit de la commune de Yaba**

Avis de demande de prix

N° 2026-01/RSRU/PNYL/CYAB

Financement : Lot 1: Budget communal/Fonds propres, gestion 2026

Lot 2 : Budget communal /Fonds minier de développement local, gestion 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC :

dix-neuf millions soixante-cinq mille sept cent vingt (**19 065 720**) francs CFA HTVA soit vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent cinquante (**22 497 550**) francs CFA TTC reparti comme suite :

Lot 1 : travaux de construction de cinq (05) boutiques de rues à Biba, commune de Yaba : onze millions huit cent trois mille huit (**11 803 008**) francs CFA HTVA soit treize millions neuf cent vingt-sept mille cinq cent cinquante (**13 927 550**) francs CFA TTC

Lot 2 : travaux de construction de trois (03) boutiques de rues à Yaba, commune de Yaba : sept millions deux cent soixante-deux mille sept cent douze (**7 262 712**) francs CFA HTVA soit huit millions cinq cent soixante-dix mille (**8 570 000**) francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés, gestion 2026 paru dans le tableau d'affichage devant la Mairie de Yaba le 02 juin 2026.

2. La commune de Yaba dispose de fonds, afin de financer les travaux de construction d'infrastructures économiques, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ces marchés.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix pour chacun des lots est :

Lot1 : onze millions huit cent trois mille huit (11 803 008) francs CFA HTVA soit treize millions neuf cent vingt-sept mille cinq cent cinquante (13 927 550) francs CFA TTC (budget communal)

Lot2 : sept millions deux cent soixante-deux mille sept cent douze (7 262 712) francs CFA HTVA soit huit millions cinq cent soixante-dix mille (8 570 000) francs CFA TTC (FMDL)

4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la catégorie B1 minimum couvrant la région de la Boucle du Mouhoun pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

5. La commune de Yaba sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction de cinq (05) boutiques de rues à Biba lot1 et trois (03) boutiques de rues à Yaba, commune de Yaba avec un délai d'exécution de soixante (60) jours pour chaque lot ;

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du président de la commission d'attribution de la commande publique de la commune de Yaba, tel : 51 87 00 97 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après à la mairie de Yaba tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h 30 et 13h 00 à 16h.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à l'adresse mentionnée ci-après : trésorerie provinciale de Toma. La méthode de paiement sera faite en numéraire.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au bureau du président de la commission d'attribution de la commande publique sis à la mairie de Yaba au plus tard le **10/09/2026 à 09heures** en un (1) original et deux copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

- lot 1 : deux cent soixante-dix mille (270 000) francs CFA
- lot 2 : cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 09heures** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Yaba

Le Président de la commission d'attribution de la commande publique

KIEMTORE Rasmané

REGION DU SOUROU

Travaux de construction d'un laboratoire au Centre Médical Urbain de Toma

Avis de demande de prix
N°2026-01 /C.TOM/M/SG/PRCP du 21 août 2026
Financement : Budget communal + PREGOLS, gestion 2026

Montant prévisionnel :

Trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) FCFA TTC et trente un millions sept cent quatre-vingt mille (31 780 000) FCFA HTVA

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le tableau d'affichage devant la Mairie de Toma le 04 février 2026.

1 La Commune de Toma a obtenu des fonds sur ses ressources propres et de PREGOLS et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de 31 780 000 FCFA HTVA et de 37 500 000 FCFA TTC

3 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie B1 minimum couvrant la région de la Boucle du Mouhoun pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration

4 La Mairie de Toma sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction d'un laboratoire au Centre Médical urbain de Toma avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique : Téléphone : 73 30 88 40 et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans son bureau à la mairie de Toma tous les jours et heures ouvrables.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement à la caisse d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à la trésorerie provinciale de Toma.

8 Les offres devront être soumises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique à la mairie de Toma au plus tard le 10/09/2026 à 09heures en un (1) original et deux(2) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de un million (1 000 000) FCFA.

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 10/09/2026 à 09 heures 00mn à dans la salle de réunion de la Mairie de Toma

Personne Responsable de la Commande Publique

René TINDANO
Attaché Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Aménagement d'une aire de stationnement à Niangoloko (travaux de voirie et pose de pavés)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

Autorité contractante : Commune de Niangoloko, Province de la Comoé, Région des TANNOUNYAN.

Identification de l'AAO : AAONA

N° 2026-001 /RTNY/CNGLK/M/SG/PRMP.

Montant prévisionnel : 264 943 177 F CFA TTC.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés publics, exercice 2026, de la commune de Niangoloko.
2. La Commune de Niangoloko dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'aménagement d'infrastructures de voirie, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **deux cent soixante-quatre millions neuf cent quarante-trois mille cent soixante-dix-sept (264 943 177) F CFA TTC.**
4. Le présent appel d'offres est réservé : sans objet
5. Le Maire de la Commune de Niangoloko sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Aménagement d'une aire de stationnement à Niangoloko (travaux de voirie et pose de pavés)** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours.**
6. Les acquisitions se décomposent en **un (01) lot unique.** Les Candidats doivent soumissionner pour l'ensemble des travaux prévus dans ce lot.
7. La passation du Marché sera conduite par **Appel d'offres ouvert accéléré** tel que défini aux articles 97 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Innocent SAWADOGO, Personne Responsable des Marchés (PRCP) email : innosaw84@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP de la Mairie de Niangoloko, de **08 heures à 15 heures TU.**
9. Les exigences en matière de qualifications sont :
Un chiffre d'affaires annuel moyen égal au moins au montant du marché sur les trois dernières années (2023, 2024, 2025).
Une capacité de financement (ligne de crédit) d'au moins **79 482 953 F CFA** (30 % du marché).
Un agrément technique de catégorie **TR3** minimum.
Nota : Conformément à la Loi n°005-2024/ALT, l'exigence de marchés similaires est supprimée pour ce marché.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA** à la Perception de Niangoloko. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis en main propre.
11. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la PRCP de la Mairie de Niangoloko au plus tard le **01/10/ 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (2) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous forme d'une garantie financière d'un montant de **cinq millions trois cent mille (5 300 000) F CFA.**
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **01/10/2026 à 09 heures 30 minutes TU** dans la salle de réunions de la Mairie de Niangoloko.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Innocent SAWADOGO
Administrateur civil

REGION DES TANNOUNYAN

Construction de deux (02) salles de classe à Gouèlè, dans la commune de Ouou

Avis de demande de prix
N° : 2026-001/RTNY/PCMO/COUO/M/SG/PRCP
Financement : Taxe sur les produits pétroliers

Montant prévisionnel :

Onze millions trois cent cinquante-huit mille neuf cent quarante-six (11 358 946) francs CFA HTVA et treize millions quatre cent trois mille cinq cent cinquante-six (13 403 556) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés (Éventuellement) paru dans [Insérer le nom de la publication] du [Insérer la date].
2. La commune de Ouou dispose de fonds sur son budget, gestion 2026, afin de financer la construction de deux (02) salles de classe à Gouèlè, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de onze millions trois cent cinquante-huit mille neuf cent quarante-six (11 358 946) francs CFA HTVA et treize millions quatre cent trois mille cinq cent cinquante-six (13 403 556) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à : « sans objet »
5. La Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Ouou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Construction deux (02) salles de classe à Gouèlè, dans la commune de Ouou avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ; agrément technique requis, B1 minimum.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Ouou, téléphone 71 98 60 20 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Ouou, bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique avant le **10/09/2026 à neuf (9) heures 00 minutes**.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie Départementale de Sédarougou, par versement en espèce.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Ouou en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 9 heures 00 minutes** à l'adresse suivante : la salle de réunion de la mairie de Ouou.

La Personne Responsable de la Commande de Publique

Padoro Konaté

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction d'infrastructures scolaires et sanitaires

Avis de demande de prix
N° : N°2026-06/RTNY/PCMO/CBFRT/PRCP du 15 juillet 2026
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot 1 : Trois millions sept cent soixante-deux mille sept cent soixante-quatre (3 762 764) FCFA HTVA et Quatre millions quatre cent quarante mille soixante-deux (4 440 062) FCFA TTC.
Lot 2 : Huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) FCFA HTVA et Dix millions (10 000 000) FCFA TTC.
Lot 3 : Trente-cinq millions six cent soixante-cinq mille deux cent cinquante-quatre (35 665 254) FCFA HTVA et Quarante-deux millions quatre-vingt-cinq mille (42 085 000) FCFA TTC.
Lot 4 : Sept millions quatre cent soixante-sept mille cent soixante un (7 467 161) FCFA HTVA et Huit millions huit cent onze mille deux cent cinquante (8 811 250) FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés du 25 juin 2026.
2. La Commune de Banfora dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer la construction de construction d'infrastructures scolaires et sanitaires au profit de la commune de Banfora, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : Trois millions sept cent soixante-deux mille sept cent soixante-quatre (3 762 764) FCFA HTVA et Quatre millions quatre cent quarante mille soixante-deux (4 440 062) FCFA TTC.
Lot 2 : Huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) FCFA HTVA et Dix millions (10 000 000) FCFA TTC.
Lot 3 : Trente-cinq millions six cent soixante-cinq mille deux cent cinquante-quatre (35 665 254) FCFA HTVA et Quarante-deux millions quatre-vingt-cinq mille (42 085 000) FCFA TTC.
Lot 4 : Sept millions quatre cent soixante-sept mille cent soixante un (7 467 161) FCFA HTVA et Huit millions huit cent onze mille deux cent cinquante (8 811 250) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet ».
5. La Commune de Banfora sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises de la catégorie LP pour lot 1 et la catégorie B1 pour lot 2, lot 3 et lot 4 pour réaliser les travaux de construction d'infrastructures scolaires et sanitaires avec un délai d'exécution de soixante (60) jours pour le lot1, lot2 lot4 et quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot3;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la commune de Banfora ou appelé sur le numéro 60 80 63 37 / 66 76 21 69 du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la mairie de Banfora du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :
Lot n°01 : dix mille (10 000) FCFA
Lot n°02 : trente mille (30 000) FCFA
Lot n°03 : cinquante mille (50 000) FCFA
Lot n°04 : trente mille (30 000) FCFA
à la Trésorerie Régionale des Tannounyan. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse de la Personne Responsable de la Commande Publique et remises main à main au plus tard le **10/09/2026, à 09 heures 00 minute** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
Lot n°01 : cinquante mille (50 000) FCFA
Lot n°02 : deux cent mille (200 000) FCFA
Lot n°03 : six cent mille (600 000) FCFA
Lot n°04 : cent cinquante mille (150 000) FCFA
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026, à 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion de la mairie de Banfora.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

Mamadou YEYE
Administrateur Civil

COMMUNE DE TENKODOGO

SUIVI-CONTRÔLE DE DIVERS TRAVAUX ET UNE MISSION D'ETUDES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE COMMUNALE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TENKODOGO

Avis de Manifestation d'Intérêt

N°2026-01/RNKB/PBLG/CTNK/M/SG/P-CCAM du 28 juillet 2026

Financement : Budget Communal (ADCT/PREGOLS et Ressources Propres), Gestion 2026

Imputation : Budget communal/Chapitre 23 /Article 233/Paragraphe 2332

Budget prévisionnel :

Lot 1 : 2 250 000 francs CFA TTC ;

Lot 2 : 2 700 000 francs CFA TTC ;

Lot 3 : 1 383 900 francs CFA TTC ;

Lot 4 : 1 399 650 francs CFA TTC ;

Lot 5 : 1 468 512 francs CFA TTC ;

Lot 6 : 4 415 271 francs CFA TTC ;

Lot 7 : 2 100 000 francs CFA TTC ;

Lot 8 : 2 100 000 francs CFA TTC ;

Lot 9 : 2 000 000 francs CFA TTC ;

Lot 10 : 5 377 272 francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026, de la commune de Tenkodogo.

1. La commune de Tenkodogo lance une manifestation d'intérêt ayant pour objet le suivi-contrôle de divers travaux et une mission d'études pour les travaux de construction d'une auberge communale au profit de la commune de Tenkodogo. Les suivis contrôles et la mission d'études seront financés par le budget communal (ADCT/PREGOLS et Ressources Propres).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées et ayant la qualification, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les suivis contrôles et la mission d'études sont constitués en plusieurs lots intitulés comme suit :

Lot 1 : Suivi contrôle des travaux de construction de vingt-cinq (25) boutiques de rue au marché du secteur n°6 de Tenkodogo (lot 1) ;

Lot 2 : Suivi contrôle des travaux de construction de trente (30) boutiques au marché du secteur n°6 Tenkodogo (lot 2) ;

Lot 3 : Suivi contrôle des travaux de Construction de vingt (20) boutiques de rue au marché du secteur 6 de Tenkodogo (lot 3) ;

Lot 4 : Suivi contrôle des travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue à la gare routière de Tenkodogo (lot 4) ;

Lot 5 : Suivi contrôle des travaux de construction de quinze (15) boutiques de rue plus une latrine à 3 postes au CPL de Tenkodogo (lot 5) ;

Lot 6 : Suivi contrôle de travaux de réhabilitation du marché du secteur n°06 (lot 6) ;

Lot 7 : Suivi-contrôle des travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue au marché du secteur n°6 (lot 7) ;

Lot 8 : Suivi-contrôle des travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue au marché du secteur n°2 (lot 8) ;

Lot 9 : Suivi-contrôle des travaux de construction d'un magasin à la gare routière de Tenkodogo (lot 9) ;

Lot 10 : Etudes pour la réalisation des travaux de construction d'une auberge communale au profit de la commune de Tenkodogo (lot 11).

Les délais d'exécution ne devraient pas excéder :

lot 1 à 5 quatre-vingt-dix (90) jours ;

lot 6 cent-vingt (120) jours ;

lot 10, vingt-un (21) jours.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement la manifestation d'intérêt au bureau du Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés, sis au siège de la Mairie de Tenkodogo BP 125, Tél : 24_71_00_19/73_70_47_14; email : mairie_tenkodogo@yahoo.fr tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de proposition allégée auprès du Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de la Mairie de Tenkodogo, sur présentation d'une quittance de paiement en espèce d'un montant forfaitaire non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA auprès de la Trésorerie Régionale de Tenkodogo**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de proposition allégée par le Candidat.

5. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de proposition allégée, devront parvenir ou être remises au bureau du Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de la mairie de Tenkodogo, BP 125; Tél : 24_71_00_19/73_70_47_14, au plus tard le **15/09/2026 à 09heures à neuf (09) heures, Temps universel**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés**

Zémitelou KO
Administrateur Civil
Médaillé d'Honneur des Collectivités Locale

Information importante

**Seule la version des quotidiens disponible sur le site web
de la DGCMEF est officielle et authentique.**

**Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette
plateforme n'a aucune valeur légale.**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



La célérité dans la transparence